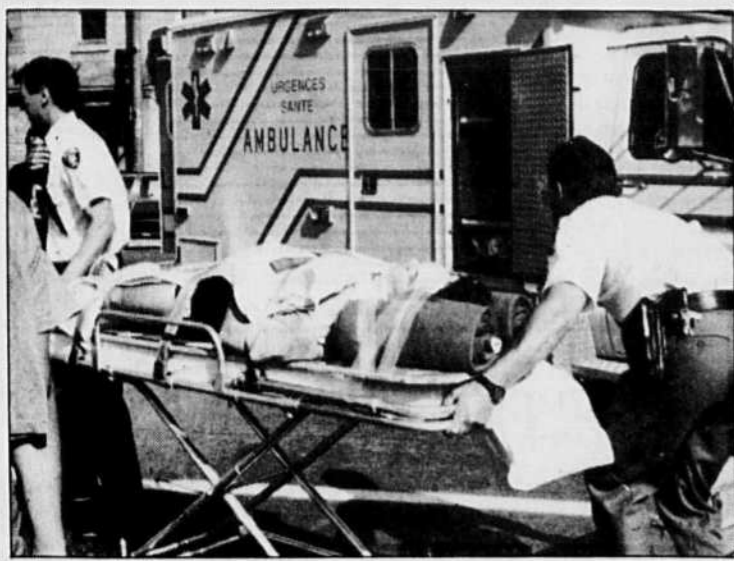


SOCIÉTÉ



Urgences-Santé enfin remis sur les rails

Après avoir tout essayé et même tenté de réinventer la brouette, Québec s'apprête enfin à se doter d'un système d'urgence ambulancière digne de ce nom. Urgences-Santé reviendra donc au bon sens, s'occupera avant tout d'urgences et réduira son temps de réponse aux appels. Une réforme qui aura attendu une bonne dizaine d'années, écrit Jean Francoeur.

Page B-1

Ottawa modifie son projet de loi référendaire

À 11 jours de la date limite, les pourparlers constitutionnels piétinent

Chantal Hébert

À ONZE JOURS de l'échéance pour produire une ébauche de réforme constitutionnelle globale, Ottawa, les provinces et les chefs autochtones font du sur-place à la table de négociations tandis que, dans la capitale fédérale, le gouvernement commence à faire marche arrière sur ses propositions de règles référendaires.

Ottawa, les provinces et les chefs autochtones produiront d'ici le 31 mai un projet de réforme constitutionnelle, a pourtant confirmé à nouveau hier le ministre aux Affaires constitutionnelles Joe Clark. Mais en quoi consistera-t-il vraiment? Et à qui sera-t-il destiné?

À toutes ces questions, il y avait autant de réponses que d'interlocuteurs, hier, alors que se réunissaient à Montréal les 16 participants de la table multilatérale sur la Constitution du gouvernement fédéral.

Selon toutes les indications, la journée d'hier n'a pas produit de grand déblocage. Au contraire, elle a été monopolisée par des questions secondaires: le mode d'élection des sénateurs dans une Chambre haute réformée et la façon de mettre les autochtones du Québec à l'abri de la clause de société distincte. À son terme, les versions fédérales, provin-

ciales et autochtones de la journée étaient souvent contradictoires. Quant aux questions de fond, comme celle de la forme d'un Sénat réformé, elles ont carrément été mises de côté, faute de pouvoir les trancher.

Entretemps, dans la capitale fédérale, le gouvernement a tenté de reprendre l'initiative sur le front de son projet de loi référendaire. Quatre jours après l'avoïr présenté, le ministre responsable a commencé à faire marche arrière sur le plafonnement des dépenses référendaires. Et les conservateurs ont envoyé hier le sénateur Claude Castonguay au front expliquer aux uns et aux autres qu'il n'est pas important d'inscrire dans une loi l'obligation de rallier une majorité au Québec comme dans le reste du pays pour que l'exercice soit valable.

Mais ces arguments n'ont pas ébranlé l'opposition. Quant aux intentions d'Harvie Andre sur le plafonnement des dépenses, elles sont embryonnaires: le gouvernement se propose tout au plus de limiter les dépenses d'éventuels comités du «oui» et du «non», mais sans limiter leur nombre. Jugée insuffisante par l'opposition, cette ouverture n'a pas permis au gouvernement de mettre le projet de loi C-81 sur la voie rapide. Il aurait voulu le faire adopter d'ici la fin de cette semaine. L'oppo-

Voir page A-4 : Ottawa

Steinberg : marché conclu

Socanav accepte l'offre de Métro-Richelieu et Provigo

Robert Dutrisac

MARCHÉ CONCLU. Michel Gaucher a confirmé hier que le conseil d'administration de Socanav a approuvé la vente de la chaîne d'alimentation Steinberg au Québec à Métro-Richelieu et à Provigo, ce qui se traduira inévitablement par des mises à pied massives.

La transaction, dont le montant n'a pas été dévoilé, porte sur l'acquisition des droits de grossiste de Steinberg, de la très grande majorité des magasins exploités sous la bannière Steinberg dans la province de Québec par des franchisés et des marchands affiliés ainsi que de la division Aligro et des entrepôts, peut-on lire dans le communiqué émis en fin de journée par Socanav. D'entrée de jeu, certains magasins seront

Un autre « empire » qui s'écroule. L'éditorial de Gilles Lesage : page A-8

donc fermés, n'ayant pas trouvé grâce aux yeux des acquéreurs.

Socanav a toujours sur les bras les divisions Valdi, Smitty's, Trillium et Magasins M. Les jours de cette dernière bannière, «un boulet», selon les termes de M. Gaucher, sont comptés en raison des pertes importantes qu'elle continue à subir. Quant aux autres bannières, tout indique que Socanav s'en délestera.

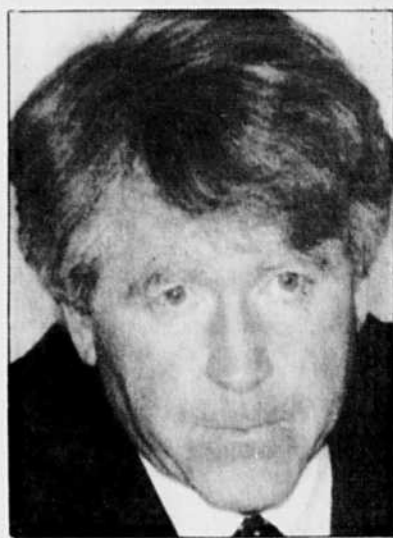
M. Gaucher a tenu à souligner que «cette offre était structurée de façon à maximiser la conservation des

emplois». La transaction assure «une sécurité d'emploi à un grand nombre d'employés et prévoit un fonds assorti d'un mécanisme d'indemnisation équitable en cas de pertes d'emploi», écrit-il, ce qui n'a rien de rassurant en soi pour les employés de Steinberg.

La transaction confirmée hier est sujette à l'approbation des autorités, notamment le Bureau fédéral de la concurrence, qui devra épulcher le dossier présenté par les acquéreurs. Elle devra également recevoir l'assentiment de la Caisse de dépôt et placement du Québec, actionnaire important de Socanav sans lequel l'entreprise de transport maritime n'aurait pu réaliser cette éphémère incursion dans l'alimentation.

Le président du conseil et chef de la direction de la Caisse, M. Jean-

Voir page A-4 : Steinberg



Michel Gaucher

Bush promet de porter une plus grande attention aux différends avec le Canada

Marie Tison

de la Presse canadienne

WASHINGTON — Le premier ministre du Canada Brian Mulroney a obtenu du président américain George Bush la promesse qu'il porterait une plus grande attention aux disputes commerciales entre le Canada et les États-Unis.

«Je pense que nous pouvons faire mieux pour éviter l'émergence de conflits», a déclaré le président américain hier aux journalistes, immédiatement après une rencontre d'une heure et demie avec le premier ministre Brian Mulroney.

M. Bush a soutenu qu'il travaillerait avec son administration afin de voir à ce que les irritants commerciaux avec le Canada reçoivent toute l'attention voulue avant le déclenchement de procédures officielles.

Au cours d'une entrevue à l'émission *MacNeil and Lehrer Newshour* au réseau américain PBS hier soir, M. Mulroney a affirmé que l'engagement pris par le président américain allait grandement améliorer la situation.

La rencontre entre MM. Bush et Mulroney a surtout porté sur les dossiers commerciaux présentement en litige.

Au cours des derniers mois, l'administration américaine a annoncé son intention d'imposer des droits sur plusieurs produits canadiens, comme le bois d'oeuvre, le magnésium de Norsk Hydro et le porc vivant. Les États-Unis refusent également d'accorder à des Honda Civic fabriquées en Ontario le traitement préférentiel prévu dans l'Accord de libre-échange canado-américain.

Le premier ministre a affirmé aux journalistes hier après-midi, à quelques pas de M. Bush, que l'attitude adoptée par certains éléments de l'administration américaine dans ces dossiers commerciaux irritait les Canadiens.

«Plutôt que d'agir rapidement

Voir page A-4 : Bush



PHOTO AP

La rencontre d'hier entre MM. Bush et Mulroney a surtout porté sur les dossiers commerciaux qui divisent le Canada et les États-Unis.

Le roi de Thaïlande calme les esprits

L'intervention royale provoque la libération du chef de l'opposition

BANGKOK (AP) — Le roi de Thaïlande est intervenu hier pour résoudre la crise qui ensanglante le pays depuis dimanche. Le premier ministre Suchinda Kraprayoon a annoncé la libération du chef de l'opposition Chamlong Srimuang et de ses 3000 partisans arrêtés, promis de collaborer avec lui et de soutenir les réformes démocratiques.

Ces négociations, qui seront conduites sous la médiation de l'ancien premier ministre Prem Tinsulanonda, proche du roi Bhumibol Adulyadej, ont été provoquées par l'intervention de ce dernier, très populaire et symbole de l'unité du pays, resté jusqu'alors silencieux.

C'est peu après minuit (heure locale) que les télévisions ont montré le roi s'adressant à MM. Kraprayoon et Suchinda, agenouillés devant lui

- Les origines de la révolte thaïlandaise : page A-6
- Le sort des 710 ressortissants canadiens : page A-3
- Ottawa suspend ses exportations militaires : page A-4

comme des élèves devant leur maître.

Le monarque constitutionnel a notamment déclaré: «Je veux que tous les deux vous puissiez discuter face à face, que vous ne vous opposiez pas parce qu'il s'agit de notre pays (...). La meilleure solution, ce sera un amendement constitutionnel, car personne ne sera perdant et c'est la voie la plus démocratique.»

«Nous nous battons dans notre propre maison (...). Il est inutile de

vivre dans des ruines brûlées», a encore ajouté le roi, qui a insisté sur l'importance des vies humaines.

Immédiatement après l'intervention royale, les deux adversaires sont apparus côte à côte et se sont adressés au pays. Devenu humble, le premier ministre a «promis de soutenir pleinement l'amendement constitutionnel» dont a parlé le roi, et s'est engagé à faire de son mieux pour parvenir à un compromis.

Un peu plus tôt, Chamlong Sri-

muang, encore arrêté, s'était adressé au pays à la télévision nationale dans un message enregistré. «Vous ne devez pas vous inquiéter pour moi. Je suis très bien traité, mais je ne peux pas vous dire où je me trouve», avait-il affirmé.

Les forces opposées au premier ministre avaient demandé un amendement constitutionnel afin qu'à l'avenir le premier ministre soit choisi parmi les membres du Parlement. M. Kraprayoon, ancien chef de l'armée, avait été choisi par une coalition politique favorable aux militaires après les élections de mars 1991. Le premier ministre avait déjà déclaré qu'il ne s'y opposerait pas.

Après l'intervention télévisée, les manifestants de l'Université Ramkhamhaeng semblaient déçus car ils

Voir page A-4 : Le roi



PHOTO AP

Le premier ministre Suchinda Kraprayoon s'agenouille aux pieds du roi Bhumibol Adulyadej de Thaïlande, lors de sa visite au palais royal, tard hier soir.

CAHIER SPÉCIAL

ENVIRONNEMENT Le Québec à l'heure de Rio

RÉSERVATIONS PUBLICITAIRES

842-9645

Date de tombée le 22 mai 1992

PARUTION
 le 30 mai
 DANS
 LE DEVOIR

La planète est en danger. Les changements climatiques que nous connaissons depuis quelques années, la désertification qui ne cesse de s'étendre, les forêts que l'on coupe à un rythme effarant, les cours d'eau, les lacs et les océans qui deviennent des dépotoirs à ciel ouvert, la population mondiale qui se multiplie comme jamais auparavant, voilà autant de questions qu'il faudra résoudre rapidement pour assurer la survie des générations à venir.

Dans son cahier spécial sur l'Environnement, LE DEVOIR fera le point sur la question. Quelles seront les implications de l'agenda proposé à Rio sur l'industrie et la vie des Québécois? Un dossier à lire, samedi le 30 mai, dans LE DEVOIR.

Universités et cégeps : coupures de 50 millions \$

Isabelle Paré

LES UNIVERSITÉS et cégeps du Québec ont décrié hier les mesures instaurées par le dernier budget Levesque qui se traduiront par des coupures totales de l'ordre de 50 millions \$ pour 1992-93 dans le réseau de l'enseignement supérieur.

Québec, qui avait déjà pressé les universités en début d'année de réduire leurs budgets de l'équivalent de 4% de la masse salariale de leurs effectifs non enseignants, vient de faire monter les enchères.

Le dernier budget Levesque a ajouté à ce fardeau l'obligation de retrancher 2% des dépenses non salariales et d'absorber une partie de l'indexation liée à la progression des échelles de salaires des professeurs.

Selon la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (CREPUQ), qui qualifie ces mesures « de recul inadmissible et dangereux », ces gestes porteront à 35 millions \$ la compression totale que devra encaisser le réseau universitaire en 1992-93.

Cette décision survient au moment où la plupart des universités s'approprient, ou avaient déjà déposé leurs budgets pour 1992-93. Elle fait aussi fi des gains de productivité réalisés par le secteur universitaire au

cours des années 80, a fait valoir hier M. Michel Gervais, président de la CREPUQ. Les universités accueillent près de 30% d'étudiants de plus qu'il y a 10 ans et les fonds consacrés à la recherche ont progressé de plus de 220%.

« Il était permis de penser que l'État avait compris qu'il ne fallait pas, surtout dans ce secteur, isoler le Québec du reste de l'Amérique, mais plutôt permettre à ses universités d'être concurrentielles avec l'extérieur », a-t-il soutenu.

De leur côté, les cégeps auront aussi à encaisser des restrictions de 16 millions \$ pour 1992-93, ce qui mettra en difficulté financière réelle au moins 15 à 20 d'entre eux, a déploré hier la Fédération des cégeps. Ces coupures devront s'effectuer dans la marge de 10% restant au budget après le paiement des salaires des professeurs (59% du budget), de celui du personnel non enseignant (27%) et des allocations liées aux programmes ministériels (4%). Les frais d'électricité et de chauffage sont inclus dans cette mince marge.

Le président de la Fédération, M. Yves Sanssouci, a fait appel auprès du premier ministre Bourassa pour trouver des solutions « imaginatives » afin de tirer les cégeps pris à la gorge de l'impasse qui les attend.

Hydro: un hiver et une hausse de tarifs payants

Catherine Leconte

HYDRO-QUÉBEC a déclaré hier un bénéfice net de 449 millions \$ au 1er trimestre 1992, en hausse de 7% (30 millions \$) sur le 1er trimestre 1991.

Les ventes ont augmenté de 8,1% en volume, parce qu'il a fait plus froid cette année que l'an dernier et que le mois de février comptait cette année un 29ème jour, et de 14,4% en valeur, pour atteindre 2,07 milliards \$. Au Québec, les ventes ont augmenté de 5,1% en volume et de 13,2% en valeur, à 1,98 milliard \$.

La hausse de tarif de 7% intervenue le 1er mai 1991 y est pour beaucoup : cette majoration de nos factures a rapporté à elle seule à la société d'État, au 1er trimestre, la coquette somme de 125 millions \$.

Mais on se souvient que le gouvernement, qui a donné d'une main à Hydro son autorisation pour cette hausse de tarif, lui a aussi repris de l'autre en lui facturant pour la première fois, à compter du 1er janvier dernier, des frais de garantie de sa dette. Cette nouvelle charge, annoncée par le ministre des Finances dans son budget de l'an dernier, s'élève à 0,5% du solde des emprunts des sociétés d'État. Hydro-Québec, de loin la plus endettée d'entre elles, souligne dans son communiqué de presse que cette innovation a alourdi de 38 millions \$ son compte de taxes au 1er trimestre.

Au total, les charges ont augmenté de 24,1% entre le 1er trimestre 1991 et celui de 1992, ce qui s'explique largement, outre les frais de garantie

des emprunts, par le manque de pluie enregistré l'an dernier : les réservoirs étant insuffisamment remplis, Hydro-Québec a dû faire fonctionner tout l'hiver sa centrale au mazout de Tracy. Coût de cette faible hydraulicité : une augmentation de 67 millions \$ des charges trimestrielles.

Hydro-Québec a néanmoins fortement accru (72% de hausse en volume) au 1er trimestre de cette année ses ventes d'électricité aux États-Unis, puisqu'elle doit honorer le nouveau contrat d'énergie garantie signé avec un consortium de compagnies d'électricité de la Nouvelle-Angleterre. Les ventes hors Québec se sont ainsi chiffrées à 90 millions \$, en hausse de 29 millions \$ sur le 1er trimestre 1991.

Par ailleurs, la société d'État a

contracté au 1er trimestre des emprunts d'une valeur nominale de 1,36 milliard \$, la principale transaction étant un emprunt d'un milliard de dollars US sur le marché américain. Trois conventions de crédits croisés (swaps) ont également été conclues. L'une des conséquences de l'annulation, fin mars, du contrat de vente de 1 000 mégawatts à la New York Power Authority est qu'Hydro-Québec doit désormais recourir davantage à ce type d'opération croisée pour couvrir son risque de change sur les très lourds emprunts que nécessite son programme de grands travaux.

La société d'État prévoit emprunter 3 698 millions \$ en 1992, en plus de 806 millions \$ de renégociations de dettes déjà contractées « si les conditions du marché sont favorables ».

Québec a presque doublé ses budgets de publicité depuis 1986

Jocelyne Richer

de notre bureau de Québec

LES DÉPENSES de publicité gouvernementale devraient s'élever, pour l'année qui vient, à environ 19 millions \$ et non à 23,7 millions \$, comme l'affirmait mardi la députée de Taillon, Mme Pauline Marois. La précision a été apportée hier, à la

fois par le ministre des Communications, M. Lawrence Cannon, et le président du Conseil du Trésor, M. Daniel Johnson.

N'empêche, malgré l'évaluation à la baisse, cela signifie tout de même qu'en sept ans le gouvernement libéral aura presque doublé ses dépenses annuelles au chapitre de la publicité, qui ne grugeaient qu'un maigre 11,5 millions \$ en 1986. Deux ans plus

tôt, sous le règne péquiste, le gouvernement consacrait 24 millions \$ pour faire la publicité de ses services, programmes ou messages.

Le montant avancé la veille par Mme Marois (23,7 millions \$ pour 1992-1993) était en fait le total des demandes de publicité formulées par les différents ministères. Ces demandes ont cependant été revues à la baisse par le ministère des Commu-

nications qui est responsable de présenter une demande globale au Conseil du Trésor.

Au début du mois de mai, le ministre Cannon formulait une demande au Trésor à l'effet de réserver 18,9 millions \$ à des fins de publicité pour l'année qui vient. La réponse du Conseil du Trésor se fait toujours attendre, mais il est prévisible, si on se fie aux années passées, que la requête sera respectée, à quelques dollars près.

Il semblait régner hier une certaine confusion dans les chiffres à ce propos. Le président du Conseil du Trésor, M. Johnson, disait aux journalistes que si on répondait favorablement à la demande des Communications, cela ne représentait qu'une augmentation « de 7% ou 8% ». Le ministre Cannon, quant à lui, soutenait que « ces dépenses seraient plutôt stables par rapport à celles de 1991-1992 ». Or, si les dépenses en publicité grimpent de 16 millions \$ à 19 millions \$, cela représente un bond de 16%.

Dès la prise du pouvoir par les libéraux à la toute fin de 1985, les dépenses de publicité ont presque fondu de moitié passant de 20,5 millions \$ à 11,5 millions \$.

Les gens d'affaires fédéralistes insistent sur le rôle clé de la Cour suprême

Norman Delisle

de la Presse canadienne

QUÉBEC — Le regroupement d'hommes d'affaires Économie et Constitution estime que c'est la Cour suprême qui devrait trancher un litige entre le fédéral et les provinces en matière de partage des pouvoirs.

Intervenant hier devant la commission parlementaire de l'Assemblée nationale qui étudie les offres constitutionnelles fédérales, le président du Regroupement, Claude Beauchamp, a rappelé que les changements proposés par la Commission Beaudoin-Dobbie prônaient des négociations entre Ottawa et les provinces sur le partage des pouvoirs.

Qu'arrive-t-il s'il n'y a pas entente sur le montant de la compensation que doit verser Ottawa lorsque le fédéral envahit un domaine de compétence provinciale ?, ont demandé des députés à M. Beauchamp.

« La façon la plus simple, c'est que si la province concernée et le fédéral ne s'entendent pas, l'un ou l'autre pourra faire appel au jugement de la Cour suprême qui déterminera à ce moment le montant de la compensation à laquelle aurait droit la province », a dit M. Beauchamp.

Cette solution mise de l'avant par le représentant du milieu des affaires n'a pas suscité l'enthousiasme des députés libéraux présents.

« Remettre ça dans les mains de la Cour suprême, ça devient très dangereux », a réagi le député libéral de Viger, Cosmo Maciocia.

Un autre libéral, Benoît Fradet, député de Vimont, a fait remarquer qu'agir ainsi serait accorder à la Cour suprême l'exclusivité de la compétence en matière économique.

Aucun député de l'opposition péquiste ne participe aux travaux de cette commission parlementaire. Les députés péquistes soutiennent que le mandat de la commission, qui est d'étudier les offres constitutionnelles fédérales, ne peut être rempli puisqu'il n'y a pas d'offres fédérales officielles sur la table.

M. Beauchamp croit pour sa part que le recours à la Cour suprême sera extrêmement rare car les gouvernements vont presque toujours s'entendre.

Par ailleurs, les communautés ethniques du Québec estiment que la notion de société distincte pour le Québec ne devrait s'appliquer qu'à certains articles de la Charte des droits, soit ceux qui touchent la langue.

« On souhaite avoir certaines limitations au concept de société distincte. Ce concept ne devrait être directement déterminant que pour les articles 16 à 23 de la Charte », a dit Alfredo Folco, président des Italo-Québécois.

M. Folco témoignait en compagnie du porte-parole du Congrès hellénique et du Congrès juif canadien. Ces trois regroupements de communautés culturelles ont décidé de faire front commun pour exprimer leur point de vue dans le dossier constitutionnel.

Selon M. Folco, la reconnaissance du Québec comme société distincte est « la reconnaissance d'un fait et d'une réalité ».

La télécopie interurbaine

RÉDUISEZ
VOTRE
« FAXTURE »
AVEC
FAXCOM
de Bell

Abonnez-vous à FAXCOMSM et économisez jusqu'à 59% sur vos frais d'interurbain par télécopieur au Canada et aux États-Unis. Et plus encore, faites-le d'ici le 30 juin 1992: vous n'aurez pas à payer les frais

JUSQU'À
59^{0/0}
D'ÉCONOMIE

mensuels d'abonnement de 13,95\$ pendant les trois premiers mois! Le plan d'économie FAXCOM, une autre solution de Bell pour les gens en affaires. Appelez nos conseillers au 1 800 363-BELL.

ABONNEMENT GRATUIT DE 3 MOIS JUSQU'AU 30 JUIN 1992

L'économie de 59% est basée sur une transmission de 35 secondes entre Montréal et Toronto; le montant de la réduction peut varier selon la durée et la distance.

Bell
des gens de parole

Seule pierre d'achoppement, le Sénat, dit Bourassa

Pierre April
de la Presse canadienne

QUÉBEC — Le premier ministre Robert Bourassa estime qu'une entente constitutionnelle avec le reste du Canada est maintenant possible si on réussit à solutionner la question de la réforme du Sénat.

En réponse aux inquiétudes exprimées par le chef de l'opposition Jacques Parizeau qui lui a demandé, hier, pourquoi il donnait aujourd'hui l'impression d'être prêt à accepter moins que la substance de l'accord du lac Meech, M. Bourassa a laissé tomber : « Je ne vois pas pourquoi on devrait exiger le même libellé à une virgule près ».

« Si on prend le dictionnaire, a-t-il expliqué, la substance c'est la réalité, c'est la même portée que celle de l'accord du lac Meech ».

M. Parizeau s'est dit tout à fait surpris d'entendre le premier ministre parler de « volonté d'entente » alors que les premiers ministres de l'Ouest ont prédit, pas plus tard que la semaine dernière, « les pires catastrophes si leurs demandes, qui sont inacceptables pour le Québec, et le premier ministre le sait bien, ne sont pas agréées ».

« Sur quatre points, je le répète, il y a convergence, a souligné M. Bourassa, ou des chances très, très bonnes d'avoir une convergence. Il reste la question du Sénat qui, pour l'instant, paraît la pierre d'achoppement à une entente rapide ».

Les points où il y aurait facilement entente sont la nomination des trois juges québécois à la Cour suprême, les questions touchant l'immigration, le pouvoir de dépenser et la société distincte.

« Il reste la définition de la société distincte, a précisé M. Bourassa, et j'ai déjà dit que le texte de l'accord du lac Meech nous paraissait à fait acceptable et nous paraissait le point de référence par excellence. » Quant aux modifications proposées pour rendre acceptable cette notion de société distincte au reste du Canada et qui sont actuellement étudiées à la table de négociations constitutionnelles, où le Québec brille toujours pas son absence, M. Bourassa a indiqué qu'il était prêt à les examiner « mais que nous préférons le texte de l'accord du lac Meech ».

Place aux jeunes au congrès des CLSC

Paul Rochon

LES CLSC fêtent cette année leur 20e anniversaire et, pour marquer le coup, la Fédération des CLSC consacre son congrès annuel au « droit d'être jeunes », en collaboration avec le Conseil permanent de la jeunesse (CPJ).

Les deux organismes se sont en effet associés pour donner la parole aux jeunes (ils seront 200 sur le millier de participants attendus lors de ce congrès qui commence demain soir à Montréal) et pour mieux définir comment le réseau de la santé et des services sociaux pourrait s'adapter aux réalités des jeunes.

« On parle toujours des jeunes lorsqu'ils vivent des situations problématiques, lance Alain Perrault, président du CPJ. Pourquoi ne sont-ils pas vus comme une ressource, une richesse collective ? » Plusieurs jeunes participants s'amuseront d'ailleurs à démontrer aux plus vieux l'ampleur des préjugés entretenus envers la jeunesse actuelle, et les organisateurs ont voulu inviter des groupes de jeunes dont les actions, à la grandeur du Québec, remportent un certain succès.

« Le congrès nous permettra d'analyser le jeune dans sa globalité, ajoute Alain Perrault, de discuter de ses droits et de ses responsabilités, et nous permettra surtout de nous demander à quel point nous sommes prêts collectivement à prendre le risque de la prévention, même si nous ne disposons pas toujours des outils adéquats pour mesurer les effets de la prévention ».

On sait qu'avec la réforme de la santé les CLSC devront développer de plus en plus de services jeunesse (tout comme des services offerts au troisième âge), et tout le monde admet que plusieurs de ces services demeurent à créer.

Si l'intervention des CLSC est assez connue auprès des familles du quartier qui ont de petits enfants à la maison, les services offerts aux adolescents et aux jeunes adultes demeurent plutôt éparpillés. « À part la lutte à la drogue et aux PMS, on ne trouve pas grand-chose dans des discours institutionnels auprès des jeunes », se dit d'avis Alain Perrault.

Serge Bouchard, qui est membre du Conseil d'administration de la Fédération des CLSC et coprésident du congrès avec Alain Perrault, ajoute que dans la polyvalence dont il est le directeur, « on a développé une clinique de services psycho-médico-sociaux avec le CLSC, une clinique où le jeune peut consulter de façon anonyme. La demande est très forte, mais cela demeure encore assez nouveau. Il faut pouvoir penser à d'autres approches ».



Jean Campeau annonce la création d'un groupe de gens d'affaires souverainistes.

PHOTO CP

Les 710 ressortissants canadiens retiennent leur souffle en Thaïlande

Guy Tallefer

SUR LE QUI-VIVE, les quelque 710 ressortissants canadiens qui se trouvent actuellement en Thaïlande ont limité leurs déplacements au minimum au cours des derniers jours, se tenant prudemment à l'écart des émeutes qui ont embrasé Bangkok.

Au ministère des Affaires extérieures à Ottawa, le porte-parole Denis Laliberté a indiqué que l'évacuation des ressortissants canadiens, dont un peu plus de la moitié résident dans la capitale, n'était pas pour le moment envisagée. D'autant moins d'ailleurs que le premier ministre Surchinda Kraprayoon a annoncé hier des mesures qui semblent vouloir apaiser la colère de la population.

Ottawa est en constante communication avec son ambassade à Bangkok. Rien n'indique, selon M. Laliberté, que l'un ou l'autre des ressortissants soit en difficulté. Comme le veut la règle en pareille situation, les ressortissants — surtout des gens d'affaires, des coopérants et des re-

ligieux — sont invités à rester à la maison ou dans leur chambre d'hôtel. Les touristes ne sont pas comptabilisés parmi les résidents canadiens, à moins qu'ils ne se soient personnellement enregistrés à l'ambassade.

Rejointe à Toronto par L.E. DEVOIR, une porte-parole de Thai Airways a indiqué que les troubles n'avaient pas perturbé la circulation aérienne à l'aéroport de Bangkok. Et une poignée seulement de voyageurs canadiens ont annulé leurs réservations, a indiqué Mme Rachit Chawanon. « La situation nous inquiète, bien entendu, mais pour le moment tout est sous contrôle. » Les DC-10 de la ligne aérienne thaïlandaise effectuent trois fois par semaine la liaison Toronto-Bangkok. La liaison n'existe pas depuis Montréal.

L'attentisme était également de mise hier chez SNC-Lavalin, qui a signé en février dernier une entente-cadre pour la construction du Skytrain à Bangkok. Un farineux contrat évalué à tout près de 3 milliards \$.

« Les discussions sont peut-être un

peu ralenties, mais le projet n'est actuellement remis en question », a affirmé un porte-parole de la firme d'ingénierie, M. Robert Racine. Le projet de métro de surface, a-t-il ajouté, a survécu dans le passé à plus d'une tentative de coup d'État en Thaïlande.

Ville de six millions d'habitants, Bangkok se verra dotée d'ici la fin du siècle par SNC-Lavalin d'un système de transport composé de 249 voitures, capable de transporter près de 70 000 passagers à l'heure. Les retombées directes de ce projet pour le consortium québécois sont évaluées à un demi-milliard \$.

Tous les ans, le gouvernement canadien verse à la Thaïlande un peu plus de 24 millions \$ en aide au développement. Là encore, un porte-parole de l'Agence canadienne de développement international, M. Jean-Marc Emery, a fait savoir que, sans être nécessairement compromis, les projets financés par l'ACDI risquaient de subir certains ralentissements si la situation en Thaïlande ne se stabilisait pas bientôt.

10 000 jeunes seront vaccinés contre la méningite dans la région de Valleyfield

Isabelle Paré

AU MOINS 10 000 jeunes de 13 à 19 ans de la région de Valleyfield, Châteauguay, Beauharnois et Huntingdon seront vaccinés contre l'infection à méningocoque en raison d'un nouveau cas survenu dans cette région la semaine dernière.

À la suite d'une recommandation du Département de santé communautaire (DSC) de Valleyfield, le ministère de la Santé et des Services sociaux a annoncé hier qu'il procédera dès lundi prochain à une campagne de vaccination intensive dans la partie sud-ouest du territoire desservi par le DSC de Valleyfield.

Cette fois, l'immunisation de masse touchera les jeunes qui n'ont pas été couverts par la dernière vaccination de masse entreprise à la fin d'avril auprès de 10 000 jeunes de l'Île Perrot et de la région Vaudeuil-Soulanges. On veut maintenant rejoindre les jeunes qui fréquentent le

écoles primaires et secondaires couverts par les CLSC Huntingdon, Seigneurie de Beauharnois et Châteauguay, où un nouveau cas a été déclaré le 12 mai dernier.

« Ce n'est pas du tout le même territoire qu'en avril dernier », a fait valoir M. André Caron, responsable des communications au CLSC Châteauguay.

Un méningite à méningocoque de type C a été diagnostiquée la semaine dernière chez une adolescente de Châteauguay. Son état est considéré stable, et près de 200 personnes dans son entourage ont été traitées aux antibiotiques de façon préventive, a-t-il ajouté.

En fait, depuis le début de l'année, sept cas d'infection à méningocoque ont été recensés sur l'ensemble du territoire du DSC Valleyfield, dont un mortel survenu en janvier dans la ville d'Hudson.

Malgré la vaccination entreprise au mois d'avril, les mesures de santé

publique recommandées en cours d'année auprès des jeunes pour éradiquer la bactérie n'ont pas permis d'en freiner la propagation. C'est pourquoi le DSC décidait hier d'étendre la vaccination à tout le reste de son territoire.

Aussi, dès lundi, des équipes médicales amorceront l'inoculation de 6500 jeunes à Châteauguay, environ 1500 dans la région de Huntingdon et 1500 autres dans un secteur de Beauharnois. On prévoit vacciner 1000 jeunes par jour en transportant les élèves par autobus sur les lieux de vaccination qui seront dressés dans les polyvalentes.

Les jeunes de 13 à 19 ans qui travaillent à temps plein ou fréquentent une école privée située à l'extérieur du territoire du DSC sont aussi visés par cette campagne d'inoculation. Ces derniers pourront recevoir le vaccin samedi et dimanche prochains, après avoir pris rendez-vous auprès de leur CLSC.

Le ministre québécois du Revenu poursuit un maire qui l'a traité de « gros zéro »

Norman Delisle
de la Presse canadienne

QUÉBEC — Le ministre du Revenu et député d'Abitibi-Est à l'Assemblée nationale, Raymond Savoie, poursuit devant les tribunaux un maire de sa région qui l'a traité de « tata » et de « gros zéro ».

M. Savoie réclame en conséquence un dédommagement de 250 000 \$ contre le maire de Granada, Jean-Claude Beauchemin, qui est aussi directeur général d'une maison de réadaptation G.A. Rouyn-Noranda et un militant souverainiste connu.

Dans sa requête déposée en Cour supérieure et dont il a remis copie à la Presse canadienne, M. Savoie estime que les « propos diffamatoires » du maire Beauchemin portent atteinte à sa dignité et à son honneur et causent un « préjudice considérable et quasi irréparable à sa réputation ».

Les incidents qui ont provoqué la poursuite datent de presque un an. Le 17 juin 1991, lors d'une réunion des représentants de la MRC de Rouyn-Noranda, le maire Beauchemin aurait prononcé devant ses collègues

des autres municipalités certains propos contre le député Savoie, qui est le ministre régional de l'Abitibi-Témiscamingue.

Selon la requête déposée par le ministre devant la Cour supérieure, M. Beauchemin aurait déclaré : « C'est difficile de fonctionner avec Savoie : on ne sait jamais s'il est Savaio ou s'il hait Rouyn-Noranda. Pour nous, c'est un gros zéro. Tout ce qu'il peut faire pour nous enfarger, il le fait, ce tata-là ».

Ces propos publics ont été largement diffusés par l'hebdomadaire régional *La Frontière*.

Selon M. Savoie, outre leur caractère calomnieux et diffamatoire, les propos du maire de Granada pouvaient laisser croire que le député-ministre « a privilégié dans l'exercice de ses fonctions une partie de son comté par rapport à l'autre ».

Depuis cette affaire, le ministre Savoie a été à l'Assemblée nationale la cible des moqueries de l'opposition péquiste. Les députés du Parti québécois l'ont maintes fois salué ironiquement de la main en faisant « tata » ou l'ont invité à cesser ses « tatauages ».

Pour sa part, le maire Beauche-

min soutient n'avoir par ses propos « qualifié le travail du ministre régional, un travail qui n'est pas très brillant ».

« Le fait qu'il me poursuive pour ce que j'ai dit ne fait que prouver que j'avais raison », a déclaré M. Beauchemin à la Presse canadienne.

À l'occasion d'un événement politique, soit une rencontre de la MRC, j'ai critiqué le ministre qui penche toujours pour son coin au détriment de la région de Rouyn-Noranda. Le travail qu'il fait contre Rouyn-Noranda mérite une critique », a dit M. Beauchemin.

Le maire de Granada a expliqué qu'il n'avait pas l'intention de rechercher un règlement à l'amiable du litige. Il cherchera plutôt à établir devant le tribunal la justesse de ses propos.

L'affaire en est à l'étape de l'enquête préalable. Aucune date n'a encore été fixée pour l'audition devant le juge.

M. Savoie a été élu pour la première fois député d'Abitibi-Est à l'Assemblée nationale en 1985, la même année où M. Beauchemin a été élu maire de Granada.

Groupe Souveraineté Québec Inc. lance sa campagne auprès des gens d'affaires

La liste des membres restera secrète

Pierre O'Neill

LE SECRET le plus complet sera gardé sur la liste des hommes d'affaires souverainistes qui adhéreront au Groupe Souveraineté Québec Inc., pour éviter que leur entreprise subisse les représailles des gouvernements du Québec et d'Ottawa.

Président de ce nouveau regroupement souverainiste, M. Jean Campeau a expliqué, hier en conférence de presse, que la contribution des gouvernements dans l'activité est considérable, que la survie de plusieurs entreprises en dépend et que le fait de dévoiler publiquement leur position constitutionnelle pourrait leur nuire. « Pourquoi se mettre les gouvernements à dos. Pour toute compagnie, l'aide gouvernementale est importante. Pourquoi prendre la chance de se prononcer ouvertement ? ».

Pour l'instant, le Groupe Souveraineté Québec Inc. compte une cinquantaine de membres, pour la plupart des dirigeants de PME. Et dont quelques-uns relativement peu connus forment le conseil d'administration : l'ex-député péquiste Jean-Guy Parent, la présidente du conseil d'administration du Théâtre du Nouveau Monde et avocate, Lorraine Duguay; l'ancien président du mouvement régional péquiste de l'Outaouais, Emmanuel Marcotte; l'ex-juge à la Cour du Québec, Germain Jutra, de Drummondville, et Daniel Paillé, vice-président principal de Quebecor. Au cours des prochains mois, le Groupe Souveraineté Québec Inc. se rendra dans toutes les régions du Québec pour faire la promotion de la souveraineté auprès des milieux d'affaires, à l'aide d'un audiotape mettant en vedette le président du Mouvement Desjardins, Claude Béland, et l'ancien ministre péquiste Rodrigue Biron.

Malgré les apparences, il n'y a aucun lien organique entre le Parti québécois et ce nouveau regroupement d'hommes d'affaires souverainistes, qui feront bande à part. Plus encore, Jean Campeau n'a pas l'intention d'oeuvrer au sein du PQ ou de faire acte de candidature aux prochaines élections. Au contraire, il tend la main aux libéraux qui favorisent la souveraineté ou qui ont l'intention d'y adhérer. « La souveraineté, c'est

un projet de société qui appartient à tous les partis politiques ».

Parce qu'il est à la fois porte-étendard de la souveraineté et président de Domtar, une société d'État qui vient d'accuser un lourds déficit, Jean Campeau n'a pu éviter la question et a tenté de se justifier. Visiblement irrité par cette insistance des journalistes à douter de l'opportunité de son initiative, M. Campeau répliqua qu'il joue le rôle de citoyen engagé que lui confère le sain exercice de la démocratie politique. « Domtar et la Constitution, c'est séparé ».

Ces choses étant dites, M. Campeau a insisté sur l'importance de sa démarche et sur l'utilité de ce nouveau véhicule promotionnel. Ce qui, selon lui, s'imposait non seulement pour convertir le milieu des affaires à la souveraineté, mais également pour introduire plus de sérénité et de pragmatisme dans le débat constitutionnel. Il lui paraît évident que « l'incertitude tue, à petit feu, la confiance des investisseurs. Et qu'agiter les épouvantails et chasser des sorcières n'apporteront désormais rien d'autre que le discrédit à ceux-là mêmes qui s'en font une spécialité ».

La viabilité d'un Québec souverain ne fait aucun doute dans l'esprit de Jean Campeau, dont la démonstration repose sur les nombreuses études canadiennes et américaines, particulièrement celles qui traitent des coûts de la souveraineté. À cet égard, la tournure du débat autour de la période de transition lui paraît être un acquis pour la cause souverainiste. Parce que les gens d'affaires sont plus à l'aise avec le concret qu'avec les hypothèses de futurologues. Cette transition, il annonce qu'elle est déjà commencée et prévoit qu'elle se fera graduellement, à travers l'identification des forces et faiblesses, l'énumération des enjeux stratégiques, l'inventaire des ressources et l'évaluation des concessions acceptables. Souveraineté Inc. veut participer à toutes les étapes de ce processus ainsi qu'aux négociations devant conduire à la mise en oeuvre des ententes. Croire que la souveraineté se fera du jour au lendemain, c'est une optique réaliste que M. Campeau tient à refroidir en suggérant que ce n'est pas une question de mois, mais d'une année ou plus.

Les jours \$\$\$\$

chez Honda de Sigi

Civic EX

à partir de **12 999\$***

berline 4 portes

- Climatisation
- Moteur de 1.5 litres
- Traction avant
- 102 Chevaux

et beaucoup, beaucoup plus

ACCORD LX

à partir de **13 999\$***

5 vitesses

- Moteur de 2.2 litres
- Alimentation à injection multipoints
- Radio AM/FM stéréo cassette

et beaucoup, beaucoup plus

Demandez nos autres modèles à très bas prix!

Nous étions les premiers détaillants Honda à Montréal et Laval et nous demeurons les pionniers de l'épargne.

Montréal, 1110 rue Bleury
Tél: 879-1550

Laval, 266 boul. Labelle
Tél: 625-1953

Une semaine seulement

* Seulement pour voitures en stock. Trans, prep et taxes en sus.

Ottawa suspend ses exportations militaires vers la Thaïlande

OTTAWA (PC) — Faisant volte-face, le gouvernement canadien a décidé de suspendre ses exportations militaires vers la Thaïlande.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Barbara McDougall a confirmé la nouvelle hier par voie de communiqué de presse. Cédant aux pressions de l'opposition, la ministre a imposé un moratoire sur toutes les ventes canadiennes de matériel militaire à la Thaïlande. Les échanges en matière de défense sont également suspendus. La visite que devait effectuer la ministre associée à la Défense Mary Collins a aussi été annulée.

Aux Communes, Mme McDougall s'est dite « horrifiée » par l'ampleur des événements des derniers jours en Thaïlande. Ce pays du Sud-Est asiatique a été secoué par une vague de répression anti-démocratique de la part des autorités militaires. Des dizaines de manifestants ont été arrêtés. Les militaires ont ouvert le feu sur la foule, faisant plusieurs morts. Le bilan total n'a pas été établi.

En Chambre hier, Mme McDougall a fait part d'événements récents qui lui redonnent confiance. Elle a relaté que le roi de la Thaïlande avait émis un décret amnistiant les prisonniers politiques qui ont été arrêtés au cours des derniers jours et institué des mesures pour relancer le mouvement démocratique.

Elle a ajouté que l'ambassadeur thaïlandais au Canada avait été convoqué pour fournir des explications et que l'ambassadeur canadien à Bangkok avait demandé au gouvernement thaïlandais d'instituer une

enquête indépendante pour faire la lumière sur les événements des derniers jours.

La critique libérale en matière d'affaires étrangères, Lloyd Axworthy, a bien accueilli la suspension des exportations militaires, mais il croit que le Canada devrait aller plus loin en annulant l'aide directe et la ligne de crédit consenties par le Canada à ce pays.

Il a cependant accusé le gouvernement de tenir deux discours : de crier sur tous les toits que l'aide canadienne est liée au respect des droits de la personne d'une part, et d'augmenter, d'autre part, la valeur des exportations militaires à la Thaïlande.

Mme McDougall n'a toutefois pas bronché. Selon elle, l'aide directe fournie à ce pays est destinée à appuyer la démocratisation du régime. Pour l'heure, il n'est pas question de remettre en question d'importants projets susceptibles de contribuer au développement démocratique.

« Historiquement, la Thaïlande n'est pas, de renommée, un pays qui attaque sa population civile. Au niveau du respect des droits de la personne, le bilan, quoiqu'il ne soit pas exemplaire, est, somme toute, assez bien », a-t-elle justifié à l'issue de la période des questions.

Selon Mme McDougall, la valeur des exportations militaires en Thaïlande se chiffre à environ 3 millions \$. Ce matériel militaire comprend surtout de l'équipement banal et non de l'artillerie lourde, a-t-elle expliqué.



PHOTO JACQUES NADEAU

Aujourd'hui, peut-être...

Il faudra attendre à la fin de la journée, aujourd'hui, pour savoir ce que le Québec pourrait bien retirer de la présente conférence de négociations multilatérales sur la Constitution à Montréal. Les négociateurs aborderont alors la question cruciale pour le Québec du partage des pouvoirs. Hier, le Québec, malgré sa politique de la chaise vide, a retenu l'attention. Officiellement, le Québec s'abstient de participer aux négociations multilatérales depuis l'échec de l'Accord du lac Meech. Mais hier, plusieurs ont clairement affirmé qu'ils étaient en liaison avec le Québec par téléphone, au besoin.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Steinberg

Claude Delorme, qui a reçu hier une copie de l'offre d'achat, a fait savoir dans un communiqué qu'« avant de prendre sa décision, la Caisse entend rencontrer les parties concernées dans le but de discuter des diverses modalités de l'offre ». La Caisse prendra sa décision en tenant compte de l'impact de l'offre sur ses intérêts financiers, sur l'ampleur des opérations actuelles et sur les considérations liées à l'emploi chez Steinberg, fait-il valoir.

Les conseils d'administration de Métro-Richelieu et de Proviso doivent également accorder leur imprimatur. On s'attend à ce que Proviso, qui tient son assemblée annuelle demain, confirme à cette occasion l'approbation de son conseil.

Cette vente forcée par l'effet combiné de la récession, de la concurrence accrue que cette morosité économique a stimulée et du mince capital dont disposait Socanav — M. Gaucher était acculé au pied du mur — sera passée au peigne fin par le Bureau fédéral de la concurrence. L'élimination d'un des quatre grands de l'alimentation au Québec justifie amplement un examen minutieux de sa part.

Selon les informations recueillies par LE DEVOIR, il est possible qu'IGA-Boniprix, l'autre chaîne d'envergure au Québec et filiale du groupe ontarien Oshawa, se joigne à Proviso et Métro-Richelieu afin de partager le festin. Cette approche avait déjà été étudiée lors de la vente de Steinberg par la famille en 1989.

Au Bureau de la concurrence, le chef de la direction des fusions, M. John Barker, a indiqué hier que l'organisme n'avait pas été encore saisi du dossier. Essentiellement, le Bureau fera un examen « du marché pertinent » dans lequel la compétition existe, établira le niveau de concurrence existant et déterminera de quelle façon la transaction affecte ce niveau de concurrence, a-t-il expliqué. Si le Bureau conclut que la transaction diminue sensiblement la concurrence, le dossier est alors référé au Tribunal de la concurrence qui statue sur le cas.

Du côté des employés de Steinberg, l'inquiétude était grande hier. Le local 500 des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), représentant les 10 000 employés syndiqués de Steinberg, a adressé une sérieuse mise en garde aux prochains acquéreurs de la chaîne d'alimentation, Proviso et Métro-Richelieu. Finies les concessions, la place au respect intégral des conventions collectives.

Le président du local 500 des TUAC, M. François Lauzon, a rappelé dans un communiqué que son syndicat avait prêté il y a trois ans l'éché de M. Gaucher, estimant que l'achat de Steinberg par Socanav n'était pas une solution viable à long terme.

À l'époque, les TUAC s'étaient rangés dans le camp d'Oxton et de Loblaw qui menaient une chaude lutte à la Caisse de dépôt et Socanav. « On se rappellera que M. Michel Gaucher, l'ami du pouvoir, avait pu bénéficier des coups de téléphones des Robert Bourassa, Mario Bertrand et Jean Campeau pour réussir à construire un pont financier qui permit à Socanav de mettre la main sur l'empire Steinberg. Dès le lendemain, on devait cependant assister au démantèlement progressif de l'entreprise », écrit M. Lauzon.

De nombreux emplois furent perdus et certains inutilement puisque strictement reliés aux besoins de liquidités de Socanav pour éponger sa dette, soutient le syndicat qui qua-

lifie d'« aventure financière » la tentative de M. Gaucher.

M. Lauzon prévoit une « rationalisation » des activités de Steinberg. De fait, on peut s'attendre à des centaines de mises à pied, voire un millier, touchant les employés du siège social de Steinberg, désormais inutile, un certain nombre d'employés d'entrepôts et ceux de la dizaine ou vingtaine de magasins — on en dénombre 114 à l'heure actuelle — qui fermeront leurs portes. « Depuis le temps qu'on nous chante sur tous les airs qu'il y avait un joueur de trop dans l'alimentation au détail au Québec, eh bien !, aujourd'hui, il y en a un de moins », a constaté avec amertume M. Lauzon.

◆ Le roi

espéraient une démission immédiate du chef du gouvernement. Mais l'annonce a semblé suffisante pour qu'ils se préparent à dissoudre leur rassemblement à la fin du couvre-feu, à l'aube.

Le gouvernement avait imposé hier le couvre-feu de 21 h à 4 h, et dans la soirée, un calme précaire régnait en ville, troublé par quelques tirs sporadiques. Des bandes de manifestants harcelaient les militaires et allumaient des feux. Les soldats répliquaient par quelques salves de balles traçantes et menaçaient d'abattre toute personne se trouvant près du monument de la Démocratie, principal point de ralliement des opposants dans le centre-ville.

Dans la journée, de nouveaux affrontements avaient opposé les soldats à quelque 10 000 manifestants dans le centre de la capitale. L'armée avait ouvert le feu, faisant vraisemblablement de nouvelles victimes.

Le dernier bilan des émeutes donné hier par le général Krapayon était de 40 morts et 600 blessés, dont 400 légèrement atteints. Le général avait promis des « mesures énergiques ».

De nombreuses rumeurs, non confirmées, couraient hier dans la capitale thaïlandaise sur des dissensions au sein de l'armée et des affrontements entre soldats partisans de l'ancien premier ministre Prem Tinsulanonda et loyalistes au général Suchinda. Les « dissidents » feraient d'ailleurs marche vers le nord de la capitale. De plus, des journalistes ont vu, au nord de la capitale, plusieurs barrages routiers mais n'ont pas constaté de mouvements de troupes ni de combats.

Enfin, à Lisbonne, la présidence (portugaise) des Douze a publié un communiqué exprimant les préoccupations de la CEE face aux « tragiques » événements, demandant l'arrêt de la violence et la recherche d'une solution de paix.

◆ Bush

pour résoudre ces problèmes ou prévenir leur apparition, la tendance a été d'user de représailles en menaçant d'imposer des pénalités déloyales aux produits canadiens, a-t-il soutenu. Ces agissements ont causé de l'incertitude aux investisseurs et aux exportateurs, et ont miné l'objectif fondamental de l'Accord de libre-échange.

Sur les ondes de PBS hier soir, devant un auditoire de quelques millions d'Américains, il a déclaré qu'il s'agissait d'une attitude mesquine, indigne des États-Unis, dans certains cas tellement ridicule qu'elle visait selon toute évidence à plaire à des électeurs locaux.

Aux côtés du président Bush hier après-midi, il a affirmé que ce type de harcèlement devait cesser.

« Les choses seront moins hors de contrôle si le président garde un œil sur elles », a-t-il soutenu.

M. Bush a déclaré qu'il était normal, avec une relation commerciale de 200 milliards \$, d'avoir quelques différends. Il a toutefois dit comprendre les préoccupations de M. Mulroney.

« Je veux faire tout ce que je peux, de concert avec l'administration, afin de faire disparaître tout senti-

ment de harcèlement et d'éliminer dans l'oeuf les disputes commerciales », s'est-il engagé.

Il a fait remarquer que certaines disputes devaient suivre leur cours parce que le Canada et les États-Unis avaient des intérêts commerciaux différents et qu'il pouvait s'agir de plaintes valables.

Dans ce cas, les États-Unis tenteront de régler le problème de façon « pacifique et harmonieuse », a-t-il déclaré.

Le président a ajouté que les Américains s'attendaient à un traitement semblable de la part des Canadiens.

À part les préoccupations commerciales bilatérales, les deux hommes ont abordé au cours de leur rencontre des questions internationales comme le prochain Sommet des sept pays les plus industrialisés, le Sommet de la Terre à Rio de Janeiro et l'aide à accorder aux anciennes républiques de l'URSS.

Le débat constitutionnel au Canada a à peine été touché, a admis M. Mulroney. Il a simplement dit au président américain que le gouvernement fédéral présenterait des propositions constitutionnelles, et que s'il devait y avoir un référendum sur l'indépendance du Québec, l'option canadienne l'emporterait.

Le premier ministre traitera davantage du sujet ce matin dans une allocution qu'il doit prononcer lors de la collation des grades à l'Université Johns Hopkins, à Baltimore.

M. Mulroney, à Berlin, hier, la première journée de sa visite officielle de deux jours aux États-Unis en assistant à un dîner officiel offert à l'ambassade canadienne à Washington. Le président Bush et son épouse, le secrétaire d'État James Baker et de nombreux hauts responsables de l'administration américaine étaient parmi les invités.

◆ Ottawa

sition exige qu'il soit soumis à un comité parlementaire.

Aussi bien à Montréal qu'à Ottawa, des porte-parole admettent que tout cela rend plutôt nébuleux les plans fédéraux quant à la suite à donner au dossier.

Sur le front des négociations, le ministre Joe Clark affirme ainsi qu'il ne prolongera pas la vie de la table multilatérale au-delà du 31 mai. Il a bon espoir, affirme-t-il, de produire d'ici là un accord sur les principales têtes de chapitre de la réforme actuelle. Pas possible, réplique le représentant albertain, le vice-premier ministre Jim Horsman. « Nous ne sommes pas un corps vraiment décisionnel. » Selon le porte-parole de l'Alberta, des questions centrales comme celles du Sénat et du veto réclamar par Québec ne connaîtront pas de règlement à la table multilatérale.

Après deux pleins mois d'efforts, Joe Clark admet également que la question des préoccupations proprement québécoises a à peine été effleurée. « Il nous reste du progrès à faire », reconnaît-il, alors qu'aujourd'hui les seize interlocuteurs aborderont pour la première fois en détail le sujet du partage des pouvoirs.

Finalement, des hauts placés au gouvernement confirment que les progrès réalisés jusqu'à présent ne sont pas suffisants pour justifier la convocation d'une conférence des premiers ministres, avec ou sans Robert Bourassa. « Le premier ministre ne s'embarquera pas dans une telle conférence sans garanties de succès », explique un haut fonctionnaire fédéral.

Malgré cela, plusieurs participants continueraient d'afficher hier l'optimisme de rigueur depuis le début de ces négociations. « Il y a maintenant une volonté réelle d'inclure le Québec dans la Constitution », affirme ainsi Bob Rae, de l'Ontario, à qui on a demandé de quantifier les gains réalisés par Québec à cette table.

« À tout événement, hier, tous les participants s'entendaient sur une chose : les progrès à la table multilatérale se calculent désormais au

millimètre. Et s'il y a une évolution notable par rapport aux rencontres précédentes, c'est qu'on réclame de moins en moins Robert Bourassa que plus personne ne compte voir à cette table à 16.

21 mai par la PC et l'AP

1991: l'ancien premier ministre indien, Rajiv Gandhi, est assassiné dans un attentat suicide perpétré par une femme transportant une bombe, pendant la campagne électorale pour les législatives.

1990: démission du ministre fédéral de l'Environnement, Lucien Bouchard.

1987: l'aliniste canadien Roger Marshall meurt dans une descente du mont Everest à l'âge de 45 ans.

1986: début des pourparlers américains-canadiens sur le libre-échange.

1982: les troupes Britanniques attaquent les Argentins qui occupent les Malouines et annoncent avoir établi une tête de pont à Port San Carlos.

1978: des parachutistes français et belges sautent au Zaïre et évacuent 2500 européens de la ville de Kolwezi.

1972: un déséquilibre endommage à coups de masse la Pietra de Michel-Ange, au Vatican.

1967: plus de 300 personnes périssent dans l'incendie du grand magasin Innovation, à Bruxelles.

1956: les États-Unis font exploser leur première bombe à hydrogène au-dessus de l'atoll de Bikini.

1953: une tornade frappe la ville de Sarnia, en Ontario; cinq personnes sont tuées dans la région.

1945: le Liban et la Syrie proclament leur indépendance.

1940: les troupes Allemandes occupent Amiens et Arras.

1939: à Ottawa, le roi Georges VI dévoile le monument national dédié aux morts de la guerre.

1932: la mortrice américaine Amelia Earhart réussit la solitaire traversée féminine en solitaire de l'Atlantique.

1927: Charles Lindbergh atterrit au Bourget après avoir réussi la première traversée aérienne en solitaire de l'Atlantique en 33 heures et demie.

1920: la station XWA, à Montréal, est la première en Amérique du Nord à transmettre un programme régulière.

1904: création de la FIFA (Fédération Internationale de Football Association).

1895: couronnement de Nicolas II, le dernier tsar russe.

1881: création de la Croix-Rouge américaine.

1819: la première bicyclette est importée aux États-Unis.

1813: la bataille indécise de Bautzen, en Allemagne, entre les troupes napoléoniennes et les armées prussienne et russe, s'achève avec de lourdes pertes de part et d'autre.

La faune de Saint-Basile a été légèrement contaminée

Louis-Gilles Francoeur

ENVIRONNEMENT Canada a confirmé hier que la faune de la région touchée par le panache de fumées toxiques de l'incendie de BPC de Saint-Basile-le-Grand, le 23 août 1988, avait bel et bien bioaccumulé des BPC et des furannes, quoique dans des proportions qui semblent sans conséquence.

L'étude a été effectuée pour le Service canadien de la faune par l'écotoxicologue, M. Jean-Luc DesGranges.

Il avait plu le lendemain du fameux incendie, ce qui avait en grande partie lessivé les dépôts de fumée aux alentours du site contaminé et dans le périmètre évacué. À cette époque, les conseillers scientifiques de Québec avaient recommandé qu'un suivi immédiat soit entrepris pour savoir dans quelle mesure les molécules toxiques vivaient dans l'environnement. Finalement, Québec avait décidé de s'en tenir à surveiller les concentrations de toxiques dans le milieu humain, craignant, selon certains, d'analyser les séquences de cette contamination dans l'environnement au niveau des espèces vivantes.

Ce n'est pas la seule fois où le ministère québécois de l'Environnement a limité son analyse aux échantillons physico-chimiques, spécialement en milieu humain, tout en mettant de côté le monitoring des espèces vivantes qui constituent le maillon central de l'environnement confié à sa garde. Lors de l'incendie de nudé de Saint-Amable, Québec avait adopté une perspective tout aussi anthropomorphe ainsi que dans le dossier de la contamination au plomb de Saint-Jean-sur-le-Richelieu.

Le DEVOIR avait publié dans les jours qui ont suivi l'incendie de Saint-Amable le témoignage d'une personne qui était demeurée à l'intérieur du périmètre évacué et qui avait constaté la présence de plusieurs oiseaux morts près de ses mangeoires, le lendemain de l'incen-

die. Des oiseaux de proies s'emparaient alors de cette manne peu orthodoxe.

Environnement Canada devait finalement entreprendre un mois après l'incendie de Saint-Basile — et pendant les 10 mois qui ont suivi — un programme de capture des petits animaux vivant dans le secteur, de l'humble ver de terre aux grands rapaces en passant par les grenouilles, les merles et certains oiseaux migrateurs. C'est cette étude qui a été publiée hier.

Même si les doses relevées dans les 11 mois après l'incendie « n'auraient eu », selon le M. DesGranges, que « peu d'effets toxicologiques », parce que trop faibles, la présence de BPC et de furannes dans ces animaux dépassait de trois fois les concentrations relevées dans une région témoin. Selon l'écotoxicologue, les concentrations les plus fortes ainsi décelées dépassaient de neuf fois celles identifiées dans des populations témoin. Mais malgré cette incidence clairement liée à l'incendie, les taux en questions ne sont pas préoccupants car, dit-il, cela correspond à ce qu'on trouve dans les mêmes animaux en milieux urbains et agricoles.

Si peu d'effets ont été notés, explique M. DesGranges, c'est d'abord parce que les concentrations de toxiques dans le panache n'étaient pas si fortes. Seulement 40 fûts de BPC avaient alors brûlé sur les 500 présents dans « l'entrepôt » de Marc Lévy. D'autre part, l'essentiel de la contamination était bien localisée autour du foyer d'incendie. Enfin, les molécules qui se sont bioaccumulées dans les espèces vivantes étaient parmi les moins toxiques de la famille des furannes. On n'y a pratiquement pas décelé de dioxines non plus.

On est donc loin, dit-il, des constatations faites dans la faune autour de Seveso (Italie), de Times Beach (Missouri) ou d'Elgin (Floride), ce qui explique qu'Environnement Canada met fin maintenant au suivi environnemental de la région de Saint-Basile.

Avis de déchets

C'EST AUJOURD'HUI qu'entre en vigueur le premier règlement sur les déchets biomédicaux au Québec.

Faits suite aux recommandations de la Commission d'enquête sur les déchets dangereux (la Commission Charbonneau d'il y a deux ans), ce règlement avait été conjointement annoncé le 20 novembre dernier par le ministre de l'Environnement, Pierre Paradis, et le ministre de la Santé, Marc-Yvan Côté.

Ce règlement est assorti d'amendes pouvant aller jusqu'à un demi-million de dollars pour les entreprises reconnues coupables. Un individu fautif pourrait pour sa part devoir déboursier entre 5000 \$ et 25 000 \$ ou risquer une peine d'emprisonnement maximale de 18 mois.

Le règlement s'attaque particulièrement aux problèmes de désinfection, d'élimination et d'incinération de ces déchets biomédicaux. Des 4400 tonnes de déchets biomédicaux produits annuellement au Québec, 80 % proviennent des hôpitaux spécialisés dans les soins de courte durée. Ces derniers seront donc les plus touchés par ce nouveau règlement qui vient s'harmoniser avec les normes déjà établies dans les autres provinces.

Actuellement, seuls deux sites sont autorisés à détruire les déchets biomédicaux au Québec, à savoir l'Hôpital Notre-Dame, de Montréal, et l'entreprise Laidlaw Decom, de Gatineau.



Balance commerciale



Une reprise remarquable des exportations

OTTAWA (PC) — Le commerce canadien a bénéficié d'une reprise remarquable, en mars, les exportations s'élevant à un sommet sans précédent de 12,8 milliards tandis que les importations augmentaient de 719 millions à 11,9 milliards, de février à mars, le second plus haut niveau jamais enregistré à ce chapitre.

Statistique Canada affirme que la demande pour les biens importés, autant du monde des affaires que des consommateurs, semble à la hausse après des mois de stagnation provoquée par une récession prolongée.

« Après un mois de février plutôt morne, les chiffres de mars pertinents au commerce canadien sont beaucoup plus encourageants », affirme l'agence fédérale en publiant ces chiffres ajustés aux changements saisonniers de l'économie.

La hausse de 364 millions à l'exportation au niveau des exportations est toutefois moindre que celle portant sur les importations.

De ce fait, le surplus commercial en marchandises a chuté à 888 millions, en mars, contre 1,2 milliard en février.

Les exportations, alimentées par la reprise économique aux États-Unis, sont un des signes les plus encourageants affichés par l'économie canadienne. Les économistes espèrent toutefois que la reprise se manifestera avant tout par des signes de renforcement de la demande à domicile. Les consommateurs, toujours inquiets face à un taux de chômage de 11 %, préfèrent l'attentisme.

Statistique Canada souligne toutefois que la tendance, au chapitre des importations, était en hausse en mars pour la première fois depuis cinq mois.

Une grande part de cette augmentation est due aux compagnies qui ont fait venir de l'étranger un nombre croissant de biens industriels, des matériels utilisés dans les manufactures et usines.

Il y eut aussi, dans une moindre mesure, une hausse des importations de biens de consommation.

Du côté des exportations, les hausses en mars se sont surtout manifestées dans le domaine de l'énergie, des véhicules-moteur et des pièces et dans les équipements de transport.

L'agence fédérale rappelle que le déclin de la valeur du dollar canadien, au début de la présente année, a permis d'abaisser le coût des biens canadiens de consommation offerts à l'étranger.

Le Canada a bénéficié d'un surplus commercial de 1,6 milliard \$ avec les États-Unis, en mars, contre 1,8 milliard en février.

Les exportations ont été toutefois qu'un des nombreux aspects du commerce que le Canada entretient avec le reste du monde. Notre pays subit par ailleurs un important déficit commercial dans les domaines des services, notamment au niveau du tourisme et du trafic des dividendes.

La Capitale ajoute cinq succursales à son réseau

Serge Truffaut

LA COMPAGNIE La Capitale, Maître courtier, vient de faire l'acquisition des services de courtage immobilier de Trust Prêt et Revenu pour un montant qu'aucune des parties en présence n'a voulu divulguer.

À la faveur de cette transaction, La Capitale va ajouter cinq succursales à son réseau existant qui en comptera désormais 50 en plus de voir sa force de vente passer de 1200 à 1300 agents faisant ainsi de La Capitale, Maître courtier, l'un des leaders incontestés de cette sphère d'activités au Québec.

En fait, selon les informations communiquées hier par M. Paul Legault, président-directeur général de La Capitale, l'addition des succursales administrées jusqu'ici par Trust Prêt et Revenu va permettre à La Capitale de dépasser le cap du milliard de dollars de ventes annuelles, propulsant celle-ci au rang de premier courtier au Québec devant Le Permanent.

Pour le grand patron de La Capitale, l'intérêt de l'acquisition réalisée réside dans le fait que dans la région de Québec cette compagnie pourra livrer une bataille en disposant d'un nombre d'agents presque identique. À la suite de cette transaction, La Capitale compte 217 agents dans cette région contre 211 pour Le Permanent.

Qui plus est, en ayant gonflé sa

La reprise est compromise, constate le Conference Board

Taux de chômage effarant, budgets provinciaux décevants (sauf celui du Québec)

Huguette Young
de la Presse canadienne

OTTAWA — L'économie canadienne va de mal en pis.

C'est le constat que dresse le prestigieux Conference Board du Canada à la lumière des derniers budgets provinciaux de l'Ontario, de la Saskatchewan, de la Colombie-Britannique et de Terre-Neuve et du taux de chômage effarant des mois de mars et avril.

« On a perdu 53 000 emplois en mars et 57 000 en avril. C'est énorme. Cela constitue un recul majeur », de préciser l'économiste principal du Conference Board, M. Luc Bussière. Ça compromet la reprise économique au pays. On n'avait pas prévu des baisses de cette ampleur dans notre scénario de référence il y a deux mois.

Le tableau n'est pas rose : la confiance des consommateurs ne s'est

pas manifestée malgré la baisse des taux d'intérêt et du taux d'inflation, le taux de chômage se maintiendra à environ 11 % cette année, et les bénéfices des sociétés seront minces.

Ces nouvelles prévisions économiques ne tiennent pas compte cependant du budget provincial du Québec puisque les données ont été compilées avant la présentation du budget, a confirmé M. Bussière. De toute façon, au Québec, le pouvoir d'achat des consommateurs devrait s'améliorer, la taxe sur les services ayant été établie à 4 % au lieu de 8 %. Le budget « tranquille » du Québec ne devrait avoir qu'un effet négligeable sur les prévisions du Conference Board, croit M. Bussière.

Loin du scénario optimiste brossé par le gouvernement fédéral dans son budget de février, la croissance réelle n'est plus que de 1 %. On parle même d'une période de stagnation, rappelle M. Bussière, période qui

sera peut-être suivie d'une période de « reprise modeste » à l'été. Le gouvernement fédéral avait prévu un taux de croissance de 2,7 %, chiffre récemment établi à la baisse à 2,3 %.

« Sans exagérer, la situation actuelle au Canada est sombre », écrit le Conference Board. En particulier, avec la perte de 110 000 emplois en mars et en avril, nous ne prévoyons aucune remontée à court terme.

En fait, M. Bussière ne croit pas que le taux de chômage retombe à un niveau plus acceptable avant 1996, soit à 8,9 %. Il était de 7,5 % en 1989 à l'aube de la récession de 1990.

L'économiste attribue une bonne partie de la chute de la croissance aux données des budgets provinciaux. En particulier, dit-il, l'Ontario avec ses nouvelles hausses de taxes sur le revenu des particuliers, vient gruger la baisse de la surtaxe fédérale qui devait entrer en vigueur le

1er juillet. La Colombie-Britannique, elle aussi, a imposé un lourd fardeau fiscal à ses consommateurs, ce qui par ricochet réduit leur pouvoir d'achat et compromet la reprise économique, ajoute-t-il.

« Les dépenses de consommation représentent 70 % du produit intérieur brut au Canada, explique M. Bussière. Donc, c'est énorme. » Les entreprises, elles aussi, verront leurs bénéfices grugés.

Tous ces facteurs se répercuteront sur le déficit fédéral qui grimpera inévitablement au cours de l'exercice 1991-92 et 1992-93, estime le Conference Board. Selon de nouvelles prévisions dévoilées lundi, le déficit grimpera à 33,4 milliards \$ pour l'exercice 1991-92. Le ministre des Finances Don Mazankowski soutient qu'il est possible de le maintenir à 31,4 milliards \$.

Seule lueur d'espoir : dans le secteur du logement, le Conference Board prévoit que la hausse des mi-

ses en chantier devrait se maintenir et que les exportations canadiennes vers les États-Unis devraient augmenter.

Bombardé de questions aux Comptes, M. Mazankowski a minimisé l'importance de cette étude. « Les prévisions du Conference Board sont trop pessimistes », a-t-il avancé, en soulignant que les exportations et les mises en chantier étaient à la hausse... Les mesures incitatives que nous avons proposées ont été grugées par les divers budgets provinciaux.

Peu convaincu, le critique libéral, Herb Grey a accusé le ministre de faire porter le blâme de ses propres inepties sur le dos des provinces.

Dans ce même ordre d'idées, le critique néo-démocrate Steven Langdon a soutenu pour sa part que le gouvernement devait refaire ses devoirs et déposer un nouveau budget axé sur la création d'emplois.



Le président du conseil Edgar Bronfman, à l'avant-plan, en compagnie de Edgar Bronfman jr, président et chef de la direction, et du coprésident du conseil Charles Bronfman.

Seagram: 727 millions\$ de bénéfice net

Militants cravatés de Greenpeace à l'assemblée annuelle

Claude Turcotte

APRÈS avoir suivi à la trace les chasseurs de bêtes phoques et les pétroliers pollueurs, voilà maintenant que les militants de Greenpeace portent la cravate et se présentent aux assemblées annuelles d'actionnaires, comme ce fut le cas hier matin chez Seagram, détenteur de 24,4 % des actions de Du Pont, inventeur et plus grand producteur des CFC, que la science tient désormais comme responsable de la destruction de la couche d'ozone.

Pendant que quelques contestataires manifestaient à la porte de l'hôtel où avait lieu l'assemblée annuelle, deux représentants, l'un en anglais, l'autre en français, ont profité de la période de questions à l'assemblée annuelle pour déclarer que « chaque actionnaire de Seagram, sciemment ou non, tire avantage financièrement de la destruction de l'écran protecteur de la Terre qu'est la couche d'ozone ». Ils ont demandé à ces actionnaires de prendre action et de faire pression sur Du Pont.

À défaut de quoi, selon Greenpeace, Seagram devrait se départir de son bloc de 24,4 % des actions de Du Pont, ce qui représente 7,6 milliards \$ US à la cote et 4,6 milliards \$ selon la valeur comptable.

Les actionnaires ont accueilli ces représentations paisiblement, y compris le président du conseil, M. Edgar Bronfman, qui avait une réponse toute prête : « Du Pont est tout à fait

conscient de ses responsabilités à cet égard et nous sommes très satisfaits de sa façon de s'en occuper ». Des collaborateurs ont eu tôt fait de distribuer aux journalistes un document sur le sujet préparé par Du Pont. En conférence de presse, il a renchéri en disant que Du Pont faisait « un travail superbe » sur la question des CFC et que cette compagnie était « aussi responsable que possible, étant même en avance sur les législations gouvernementales ».

L'intervention de Greenpeace n'a présenté que quelques parenthèses dans l'assemblée annuelle de Seagram, qui s'est pour le reste déroulée dans un ordre tout à fait conforme aux assemblées antérieures.

Comme d'habitude, Seagram a présenté des résultats astronomiques. Ses ventes ont augmenté de 3,6 % pour atteindre le sommet de 6,3 milliards \$; le bénéfice d'exploitation s'est accru de 7,3 % à 760 millions \$. Toutefois, le bénéfice net a diminué de 3,8 %, ce qui donne tout de même un montant de 727 millions \$ ou 7,67 \$ par action. En revanche, le fonds de roulement a fait un bond prodigieux en passant de 840 millions \$ à 2,43 milliards \$ et l'ivoire des actionnaires est passé de 5,95 à 6,48 milliards \$.

Il y avait quelques bonnes nouvelles pour les actionnaires, puisqu'un fractionnement des actions ordinaires à raison de quatre pour une pren-

dra effet le 1er juin. De plus, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 14 cents US sur les actions nouvellement fractionnées. Il s'agit d'une majoration de 12 % sur le dividende trimestriel précédent.

Dans son allocution d'actionnaires, M. Edgar Bronfman Jr., a fait valoir qu'en 1991 Seagram a fait face à un contexte économique très difficile; il considère donc que dans les circonstances Seagram s'en tire avec « un rendement exceptionnel ».

Aux États-Unis, le marché des spiritueux a vécu « sa pire année depuis l'abrogation de la prohibition », a déclaré ce jeune président âgé de 34 ans. Seagram en a profité pour procéder à une restructuration, en vendant sept marques qui constituaient le quart du volume d'affaires de The House of Seagram, mais qui ne contribuaient qu'à 10 % de sa rentabilité. Ce désinvestissement permet de miser sur des marques de haut de gamme et de base, lesquelles offrent de meilleures perspectives de croissance et de rentabilité.

En Europe, Seagram s'est dotée d'une structure pan-européenne en vue du marché élargi. Les nombreuses privatisations en Amérique du Sud font miroiter de « vigoureux marchés potentiels ». Seagram a ouvert des bureaux à Prague, Budapest et Moscou, en misant sur de « vastes perspectives à plus long terme ».

Les lenteurs canadiennes pourraient faire déménager la production du TGV aux É.-U.

Roland Parent
de la Presse canadienne

DE RETOUR d'un voyage aux États-Unis, le responsable du dossier du train à grande vitesse (TGV) chez Du Pont, Pierre MacDonald, a dit craindre que le Canada ne perde au profit des Américains le marché nord-américain de la grande vitesse sur rails en raison de la lenteur des gouvernements et des distributeurs de biens et services à développer un réseau canadien en cette matière.

Au congrès annuel de la High

Speed Rail Association of America, à Pittsburgh, mardi, M. MacDonald a constaté que la région de Pittsburgh est en voie de devenir le centre manufacturier, technique et scientifique du train à grande vitesse aux États-Unis où foisonnent de nombreux projets de construction.

Plusieurs grandes compagnies travaillent ensemble avec des universités, des industries, les gouvernements locaux et les syndicats pour s'accaparer le marché estimé à 250 milliards \$ US pour les 15 à 20 prochaines années, a appris M. MacDonald.

« Il y a un marché en évolution très rapide », a-t-il signalé, hier, devant les membres d'un club social montréalais.

Il y a des projets de liaison à grande vitesse sur rails en Californie, (entre Los Angeles et San Francisco et Los Angeles et Las Vegas), en Floride (entre Tampa et Orlando dans un premier temps), au Michigan (entre Detroit et Chicago), dans l'État de New York (entre New York, Albany et Buffalo), en Ohio, en Pennsylvanie, au Kansas et en Oregon, a-t-il précisé.

Outre la technologie du matériel roulant du TGV dont Bombardier détient la licence pour l'Amérique du Nord depuis 1987, la très grande vitesse sur rails requiert des technologies d'électrification, de communication et de signalisation, entre autres.

M. MacDonald juge que les entreprises canadiennes n'ont pas à attendre que le projet de TGV sur le corridor Québec-Windsor (évalué à 7 milliards \$) ait obtenu le feu vert pour s'intéresser aux transferts de technologie susceptibles de leur ouvrir le marché nord-américain.

« Le sérieux que les gouvernements du Canada, du Québec et de l'Ontario ont témoigné en lançant la phase un de l'étude de faisabilité détaillée est suffisant pour sous-tendre l'appui de gouvernements étrangers ou d'entreprises étrangères à vouloir s'associer à des entreprises canadiennes », a-t-il assuré.

M. MacDonald se demande toutefois s'il n'est pas trop tard « compte tenu de l'évolution des projets américains, la fenêtre des opportunités se ferme très rapidement », a-t-il averti.

Norsk-Hydro : nouveau délai

DÉJÀ reportée une première fois au 19 mai, la décision finale du département américain du Commerce sur les pratiques commerciales possibles déloyales du producteur norvégien de magnésium Norsk-Hydro, installé à Bécancour, a été à nouveau repoussée jusqu'au 6 juillet prochain, à la demande de la compagnie.

« Nous espérons que ce délai nous permettra de mieux les convaincre du bien-fondé de notre argumentation », a expliqué en entrevue Pierre Messier, vice-président aux affaires juridiques et corporatives.

Sur plainte d'un concurrent américain de Norsk Hydro, le département du Commerce a provisoirement imposé des pénalités douanières de 65,59 % sur le magnésium produit au Québec par Norsk Hydro pour exportation aux États-Unis. Le producteur norvégien est accusé de faire du dumping (magnésium vendu aux États-Unis à des prix inférieurs aux prix de vente pratiqués en Norvège et au Canada) et d'avoir bénéficié au Québec de subventions illégales, notamment sous forme de tarifs d'électricité préférentiels.

Coup d'oeil boursier

Montréal-XXM	
1776.68	- 2.71
TSE-300	
3381.21	- 4.07
Dow Jones	
3393.84	- 4.15
Dollar canadien (US Cents)	
83.68	- .07
Or (New York-US\$)	
338.00	+ .20

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
55 St-Jacques, Montréal, Québec H2Y 3K2
Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 981-0811
La maîtrise des intangibles

PHOTOCOPIES URGENTES?
En noir? En couleurs? De qualité? À bas prix? Vite faites?
Toutes grandeurs? Alors, adressez-vous à:
SCRIBEC 385-9400, 45, RUE JARRY EST
8h30 à 20h, Samedi 10h30 à 16h

La voiture nommée "meilleur achat" par le magazine **Money** est maintenant éligible à un financement de 0% d'intérêt plus entretien prévu gratuit pour 3 ans/80 000 km.

Appelez-nous pour les détails!

En plus, ajoutons un avantage:
UPTOWN VOUS OFFRE GRATUITEMENT
Une garantie de 6 ans ou 160 000 kms.

- Moteur 2.36 turbo 162 c.v. 4 cyl.
- Vitres, portes et miroir électriques
- Climatiseur
- Toit ouvrant électrique, etc.

LOCATION • VENTES • SERVICE
737-6666
5055, rue Paré, MtL

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Le « petit tigre » asiatique se rebelle

Jean-Claude Pomonti
Le Monde

Depuis quatre jours des affrontements ont lieu à Bangkok, entre quelques milliers de manifestants et les forces de l'ordre. Le premier ministre, le général Suchinda Krapayoon, a prononcé une allocution à la télévision nationale. Des dissensions semblent se faire jour entre généraux, certains souhaitent mettre fin à la crise sans violence. Alors que le bilan s'alourdit et que plusieurs capitales critiquent la répression, les troubles se sont étendus à la province.

BANGKOK — Des communistes auraient manipulé les manifestations anti-gouvernementales de ces derniers jours à Bangkok. Tel est l'argument avancé, mardi 19 mai, par le premier ministre, le général Suchinda Krapayoon, pour expliquer la brutale intervention de l'armée en cours dans la capitale de la Thaïlande. Et puisqu'il s'agit de « communistes », les militaires n'hésiteront donc pas à continuer de réprimer, s'en prenant même à un personnel politique avec lequel ils frayaient encore volontiers ces dernières semaines. Le recours à un tel procès et l'ampleur de la répression, qu'il entend justifier, soulignent à quel point les forces armées ont l'intention de demeurer le pivot de la politique thaïlandaise.

C'était la raison du coup d'État du 23 février 1991. Et c'est pourquoi le royaume a, depuis, été doté par les militaires d'une Constitution introduisant un régime semi-électif, le gouvernement étant responsable devant une Chambre basse, élue le 22 mars dernier, et un Sénat nommé, le même jour, par leurs soins. L'armée estime légitime son rôle au centre de la vie publique thaïlandaise. Il en va, dit-elle, de la sécurité et des intérêts

du royaume. Mais ce qui pouvait peut-être prêter à discussion il y a 20 ans est bien plus difficile à admettre aujourd'hui. Le mouvement communiste insurgé thaïlandais, qui n'a jamais été d'ailleurs si fort qu'on a pu le dire dans les années 1970, n'existe plus depuis une dizaine d'années. Avec le règlement du conflit cambodgien, les menaces aux frontières sont devenues pratiquement inexistantes.

En outre, depuis 1987, une expansion économique exceptionnelle a attiré des milliards de dollars d'investissements étrangers et fait de ce pays de 55 millions d'habitants un petit « tigre » asiatique. Ce qui veut dire aussi que le pays s'est modernisé et que la société a changé. Une classe moyenne urbaine, surtout à Bangkok, cohabite aujourd'hui avec des populations rurales qui, notamment dans le Nord-Est, ont beaucoup moins bénéficié du développement du pays.

Le poids de l'armée ne se justifie donc pas. Il grève la croissance et retarde la stabilisation de la vie politique. Les manifestations de Bangkok ont rassemblé, au fil des jours, des gens d'origines très diverses, du col blanc au chauffeur de taxi, de l'habitant de bidonville à la dame patronnesse, de l'étudiant à l'adolescent socialement inadapté.

Dernière les slogans qui dénoncent l'arrogance du pouvoir se dessine également un malaise social. Dans un univers surmédiasé, des problèmes nouveaux se discutent ouvertement, de la protection de l'environnement à la lutte contre le sida, la crise politique, d'abord circonscrite au personnel politique et militaire, a donc réveillé bon nombre de frustrations et la marmite s'est mise à bouillir.

Faire donner des soldats, très souvent d'origine rurale, contre des citadins qui protestent dans les rues

peut permettre au pouvoir militaire d'obtenir un répit, à condition qu'il paie une addition de plus en plus élevée, ce qu'il a fait encore cette fois-ci. Mais les généraux auraient tort d'y voir une garantie sur l'avenir. L'arrestation du général Chamlong Srimuang, le principal animateur des manifestations, aurait plutôt eu tendance à relancer sa popularité. Le black-out imposé aux radios et aux télévisions a ôté toute crédibilité à l'information officielle, et les gens ont réagi en allant se renseigner ailleurs, notamment dans la presse écrite, en général favorable à l'opposition.

Les milieux d'affaires inquiets

Face aux méthodes du pouvoir, les milieux d'affaires et le personnel politique ont été plus partagés que par le passé : Ils ont gardé également, un oeil sur les cours de la Bourse, qui s'effondraient et se sont inquiétés des réactions des investisseurs étrangers, dont la confiance a été ébranlée par la violence de la secousse.

Les militaires, qui ont dominé la vie politique thaïlandaise depuis l'abolition de la monarchie absolue en 1932, ont donc pris le risque, pour imposer de nouveau leur autorité, de scier la branche sur laquelle ils sont assis. L'économie dont le rythme de croissance s'annonçait déjà moins fort cette année, accuse le choc. La fraction la plus évoluée de la société n'admet pas qu'on la traite en mineure alors qu'elle gère la prospérité du royaume. Ces élites montantes vont réfléchir à la manière dont elles pourront, à l'avenir, mieux circonscrire les appétits des militaires et élargir leur champ de manoeuvre. Pour les généraux, se maintenir au sommet de la pyramide se révèle déjà un exercice de plus en plus périlleux.

Ramos accroît son avance sur Santiago aux présidentielles des Philippines

MANILLE (Reuter) — L'ancien ministre philippin de la Défense Fidel Ramos a encore accru hier son avance sur sa rivale Miriam Santiago aux élections présidentielles du 11 mai.

Constatant le caractère de plus en plus probable de la victoire de Ramos, le général Lisandro Abadia, chef des forces armées, a jugé impossible que des militaires rebelles tentent d'empêcher l'accession à la présidence du successeur désigné de la présidente Corazon Aquino.

Après dépouillement de 40 % des 25 millions de bulletins, Fidel Ramos arrive en tête avec 2,4 millions de voix contre 1,84 million pour Miriam Santiago, selon un décompte officiel.

L'homme d'affaires Eduardo Cojuangco, jadis proche du dictateur Ferdinand Marcos, est en troisième position avec 1,73 million de voix.

Interrogé sur l'éventualité d'un coup d'État contre l'arrivée au pouvoir de Fidel Ramos, le général Abadia a estimé que rien n'empêcherait le transfert légal du pouvoir le 30 juin.

Le Congrès philippin se réunit le 25 mai pour décompter officiellement les voix et proclamer le nom du vainqueur.

Miriam Santiago, une ancienne juge, accuse toujours Fidel Ramos d'organiser une vaste fraude pendant le dépouillement. Elle a estimé que la fraude était identique « en taille, en proportion et en insolence » à celle qui avait entouré le scrutin présidentiel de février 1986.

À l'époque, l'annonce de la victoire de Ferdinand Marcos contre Cory Aquino avait déclenché des manifestations à travers le pays et le renversement du président philippin.

Sa veuve, Imelda, a obtenu la suspension de l'ordre d'arrestation pris à son encontre après son refus de comparaître devant le tribunal où elle est poursuivie pour délits financiers.



La candidate à la présidence Miriam Santiago interprète les délais dans le comptage des votes comme une conspiration de fraude électorale.

L'ancienne première dame des Philippines a présenté des excuses publiques et elle s'est engagée à se rendre aujourd'hui devant le tribu-

nal. Elle s'est présentée aux présidentielles et arrive en cinquième position selon les derniers résultats en date.

Le Front populaire azéri récuse l'appartenance de l'Azerbaïdjan à la CEI

MOSCOU (Reuter) — Le chef du Front populaire azéri, tenu pour vainqueur probable de l'élection présidentielle du 7 juin, récuse l'appartenance de l'Azerbaïdjan à la Communauté des États indépendants bâtie sur les ruines de l'URSS.

« Je n'accepte pas la CEI et je considère que les États qui y ont adhéré ne sont pas réellement indépendants. L'Azerbaïdjan ne fera pas partie de la CEI actuelle, un point c'est tout », a confié Aboulfaz Eltchibéi à la Komsomolskaïa Pravda de Moscou.

Le dirigeant azéri désavoue tous les accords entre la CEI et l'Azerbaïdjan, notamment ceux conclus par son prédécesseur Aiaz Moutalibov, qu'il a renversé la semaine dernière 24 heures après son retour au pouvoir au terme d'une éclipse de deux mois.

Il a estimé que les relations entre Bakou et Moscou devaient être gouvernées par des accords bilatéraux et annoncé l'envoi dans la capitale russe d'une délégation chargée de résoudre tous les problèmes bilatéraux.

Aboulfaz Eltchibéi se déclare par ailleurs convaincu que le conflit qui oppose l'Azerbaïdjan à l'Arménie à propos de l'enclave à majorité arménienne du Haut-karabakh peut

être résolu malgré les revers subis sur le terrain par les forces azéries.

« Si des États comme la Turquie, les États-Unis, la Russie et l'Ukraine entreprennent réellement de résoudre le conflit, alors le problème du Karabakh sera résolu. »

La Turquie a condamné l'intervention arménienne dans la région du Haut-Karabakh, sous administration de Bakou, et dans l'enclave azérbaidjanaise du Nakhitchevan. Ankara a vivement mis en garde Erevan contre les conséquences de son « agression », mais le premier ministre Souleïman Demirel paraît soucieux de ne pas envenimer le conflit.

Les combats se poursuivaient hier au Nakhitchevan, non loin de la frontière turque, a signalé un responsable de l'enclave, en précisant que les forces arméniennes étaient équipées de chars et d'armes lourdes.

À Erevan, le ministre arménien des Affaires étrangères a exprimé hier sa conviction que la Turquie n'interviendrait pas dans le conflit. « Ils cherchent juste à nous faire peur. Il ne serait dans l'intérêt de personne que la Turquie s'implique et qu'une guerre à plus grande échelle éclate », a fait valoir un porte-parole du ministère.

La Turquie dispose d'un droit de

regard sur la sécurité du Nakhitchevan en vertu d'un accord conclu en 1921 entre Lénine et Kémal Attaturk, fondateur de la Turquie moderne.

De source autorisée à Erevan, on assure que les opérations arméniennes au Nakhitchevan constituent une réponse tardive à l'expansion azéris dans la zone frontalière à la faveur de l'effondrement de l'URSS et du retrait de l'armée rouge.

Les Azéris étaient alors emparés de plusieurs collines en territoire arménien et avaient pris pour cible des villages. Les forces arméniennes ont entrepris de reprendre ces hauteurs la semaine dernière pour faire cesser les bombardements, ajoute-t-on.

En revanche, elles ne seraient pas impliquées dans le siège de la ville de Sadarak, comme l'affirment les dirigeants du Nakhitchevan, qui ont invité la Turquie à leur fournir des armes pour faire face à l'occupation arménienne.

De même source, on affirme encore que les Arméniens ne sont intervenus au Haut-Karabakh que pour secourir leurs frères soumis à un blocus des Azéris. « Les Arméniens ne se sont pas emparés de territoires azéris, ils se sont bornés à ouvrir un corridor humanitaire », fait-on valoir.

Perot marque des points dans l'Oregon

PORTLAND (AP) — Le président George Bush (républicain) et le gouverneur démocrate de l'Arkansas Bill Clinton se sont imposés sans difficultés hier dans les primaires de l'Oregon et de l'État de Washington. Mais la vraie surprise est venue de l'émergence du milliardaire texan Ross Perot — probable candidat indépendant à la présidentielle de novembre — qui semble avoir marqué des points symboliques dans les deux États.

Après le dépouillement de 87 % des bulletins dans l'Oregon, George Bush recueillait 76 % des voix, loin devant Pat Buchanan (22 %). Côté démocrate, Bill Clinton a obtenu 50 % des voix, devant l'ancien gouverneur de Californie Jerry Brown

(35 %) et le sénateur du Massachusetts Paul Tsongas (11 %) qui a abandonné la campagne, selon les résultats dans 88 % des bureaux de vote.

Dans l'État de Washington avec le dépouillement dans 99 % des bureaux de vote, M. Bush a obtenu 83 % des suffrages face au conservateur Pat Buchanan (13 %). Chez les démocrates — avec également 99 % des suffrages décomptés — Bill Clinton menait avec 51 % des voix devant Jerry Brown (29 %) et Paul Tsongas (16 %).

Mais si ces scrutins ont confirmé la prééminence des deux hommes dans leurs camps respectifs, ils ont également confirmé que le troisième homme — Ross Perot — s'est révélé

être un candidat potentiel très dangereux pour ses concurrents.

Ainsi, d'après les sondages réalisés à la sortie des urnes par la chaîne de télévision CNN, 11 % des électeurs aussi bien démocrates que républicains ont voté pour M. Perot grâce à la procédure du « write-in » qui consiste à inscrire le nom de son choix sur le bulletin de vote.

Les « write-ins » n'étaient pas comptabilisés hier, mais les estimations de CNN viennent encore renforcer la crédibilité de M. Perot qui pourrait entrer dans la course à la présidence. Dans le comté de San Juan (Washington), seul endroit où les « write-ins » ont été comptabilisés, M. Perot a ainsi battu MM. Bush et Clinton.

Regain de tension entre la Russie et l'Ukraine

SIMFEROPOL (Reuter) — Deux votes successifs, hier au parlement de Crimée, ont créé la confusion autour de la déclaration d'indépendance à l'origine d'un regain de tension entre la Russie et l'Ukraine.

Lors d'un premier vote, 98 députés sur les 189 du parlement de Simféropol ont approuvé plusieurs points d'une résolution annulant la déclaration d'indépendance adoptée le mois dernier, excluant en fait un référendum sur la question.

Mais les nationalistes russes ont ensuite exigé un vote global sur l'ensemble de la résolution, qui n'a obtenu que 92 voix en sa faveur, soit trois de moins que la majorité.

En raison de ces deux votes contradictoires, les débats se poursuivront jeudi sans qu'il soit possible d'en prévoir l'issue.

Le président du parlement, Nikolaï Bagrov, ancien partisan de l'indépendance qui a finalement changé d'avis, n'a pas caché sa colère après le « cafouillage » de mercredi.

La résolution annulant la déclaration d'indépendance répondait aux exigences de l'Ukraine et reflétait les récentes déclarations conciliantes de plusieurs responsables russes et ukrainiens.

Elle répondait également aux inquiétudes de certains responsables

de Crimée, soucieux de garder de bonnes relations avec l'Ukraine, à laquelle la Russie a cédé la région en 1954.

Pourtant, les Ukrainiens ne sont pas parvenus à convaincre Moscou d'annuler le débat sur la Crimée prévu à partir de jeudi au parlement de Russie.

À l'issue de deux jours de discussions avec les autorités russes, un haut responsable ukrainien a estimé que la discussion au parlement russe « pourrait jouer le rôle de détonateur, déclencher les passions et aggraver la confrontation, avec des conséquences imprévisibles ».

Dans un article publié hier par le quotidien Rossiskaïa Gazeta, le vice-président de Russie, Alexandre Routskoï, reproche pour sa part aux dirigeants ukrainiens, notamment au président Léonide Kravtchouk, d'envenimer délibérément les relations entre les deux républiques.

Il demande en outre aux dirigeants russes et ukrainiens de ne pas tenter d'empêcher le référendum sur l'indépendance de la Crimée prévu en août dans la péninsule.

« Le référendum de Crimée doit avoir lieu et personne ne peut l'interdire par la force ou par des menaces », écrit-il.

Nombreuses arrestations après les émeutes à Kadouna au Nigeria

KADOUNA, Nigeria (Reuter) — Près de 250 personnes ont été arrêtées dans le nord du Nigeria, où quatre jours de violences interconfessionnelles ont fait près de 300 morts.

Les forces de sécurité déployées dans l'État de Kadouna, centre politique du nord du pays — où les musulmans sont majoritaires — ont arrêté 248 personnes, a déclaré la police.

Les habitants ont fait état de quelques troubles avant l'imposition du couvre-feu nocturne mardi soir.

« La crise est sous contrôle (...). Je demande à la population de dénoncer les fauteurs de troubles », a déclaré le vice-amiral Murtala Nyako, numéro deux de l'état-major nigérian.

« Le Nigeria est un État séculier, ce qui signifie que ses habitants sont libres de poursuivre toute activité légitime dans toutes les régions », a-t-il ajouté, selon la radio.

Plusieurs magasins et bureaux de Kadouna sont restés fermés hier. Les forces de l'ordre, dont des soldats en tenue de combat, patrouillaient dans les rues où des milliers d'émeutiers s'étaient livrés au pillage et au meurtre dimanche et lundi.

Les morgues regorgent de cadavres, dont certains sont mutilés au point de rendre impossible leur identification. Au moins 46 corps ont été vus dans une salle non réfrigérée de l'une des morgues.

Le bilan des victimes ne sera sans doute jamais connu. Beaucoup de musulmans enterrent leurs morts immédiatement et certains chré-

tiens n'ont pas déclaré le décès de leurs proches auprès des autorités.

Quelques incidents ont été signalés mardi à Kadouna et dans des régions proches de Zango-Kataf, où un conflit sur un terrain entre chrétiens et musulmans avait éclaté vendredi.

Pour montrer que les autorités reprenaient la situation en main, le vice-amiral Nyako et le chef de l'état-major, le général Salihu Ibrahim, se sont rendus à Kadouna mardi.

Ce dernier a déclaré, selon la radio, que les soldats resteraient sur place jusqu'au retour à la normale.

Il a rencontré le gouverneur civil de Kadouna, Mohammed Dabo Lere, pour discuter de l'aide à apporter aux milliers de personnes qui se retrouvent sans abri après les violences.

Selon le quotidien indépendant Guardian, le général à la retraite Zamanu Lekwot, ancien gouverneur militaire de l'État de Rivers, dans le sud, est au nombre des personnes arrêtées.

Les émeutes ont éclaté au lendemain de violentes manifestations contre la misère à Lagos, capitale économique du pays.

Le gouvernement du président Ibrahim Babangida a annoncé mardi l'interdiction des rassemblements politiques pour des motifs religieux ou ethniques. Mais rien n'indique qu'il ait l'intention de renoncer à son programme de démocratisation, dit-on dans les milieux diplomatiques. Il prévoit de restituer le pouvoir à un gouvernement civil en janvier 1993.

Italie : « fumée noire » au 12e tour des présidentielles

La candidature de Vassalli est boycottée

ROME (AFP) — Les grands électeurs italiens ont échoué hier dans leur douzième tentative pour élire un président de la république, la candidature du socialiste Giuliano Vassalli ayant été boycottée par démocrates chrétiens et anciens communistes.

M. Vassalli, candidat présenté par le parti socialiste et soutenu par les libéraux et les sociaux-démocrates, a obtenu 189 voix, alors qu'il lui en aurait fallu 508 pour devenir président.

La Démocratie-Chrétienne, dont les voix sont incontournables pour arriver à la majorité requise, s'est abstenue. Son secrétaire Arnaldo Forlani a expliqué qu'une « large convergence » faisait défaut à ce jour sur cet ancien ministre socialiste de la justice, qui a cependant la faveur de nombreux démocrates-chrétiens.

Le parti démocratique de la gauche (PDS, ex-PCI), avec lequel la DC est engagée dans des tractations de rapprochement, a voté blanc : « dans un moment d'attente, nous ne voulons pas brûler les chances des candidats », a expliqué son secrétaire Achille Occhetto.

Les Italiens sont de plus en plus exaspérés par cette attente qui prive l'Italie de son exécutif, au moment où la CEE exige de ce pays qu'il réduise de 4 % ses dépenses publiques d'ici six mois. Et des voix dans la classe politique s'élèvent pour souhaiter une nouvelle candidature de l'ex-président Francesco Cossiga, comme l'idéologue de la Ligue lombarde, Gianfranco Miglio qui voit en lui « le dernier recours contre la désagrégation ».

Les parlementaires néofascistes (MSI) ont déserté la séance pour la rue où leur chef Gianfranco Fini a exprimé sa préférence pour un retour de l'ex-président.

L'ancien chef de l'État qui avait démissionné fin avril pour permettre l'avènement d'un successeur capable de lancer la réforme institutionnelle, a écarté cette hypothèse. « Je m'occupe de littérature anglaise du Moyen-Âge », a-t-il dit avec humour, avant d'annoncer qu'il votait pour Vassalli.

Le chef du parti radical, Marco Pannella, a comparé les parlementaires réunis depuis une semaine « à des caricatures de monstres de Goya ».

Le treizième tour est prévu pour aujourd'hui. Jusqu'à présent, après les échecs du numéro un de la DC Arnaldo Forlani dont la candidature est « suspendue », les grands noms de la scène politique se sont tenus à l'écart ou en réserve, du président du conseil sortant Giulio Andreotti, au président par intérim et président du sénat Giovanni Spadolini.

Avec cette douzième « fumée noire » — selon la terminologie vaticane des conclaves —, les 1014 grands électeurs italiens sont arrivés à mi-parcours du « marathon » qui avait permis l'élection de Giovanni Leone au 23ème tour en 1971.

VICTIME DE LA GUERRE DES AUTRES

CAMP DE RÉFUGIÉS, ÉTHIOPIE
Croix Rouge canadienne

Cette fillette éthiopienne est une victime de la guerre. Les armes se sont tuées, mais elles ont causé des blessures qui ne se cicatrisent peut-être jamais. Pour des milliers d'enfants comme elle, la Croix Rouge canadienne représente une lumière dans les ténébreuses. Aidez à faire briller davantage cette lumière.

UNE LUMIÈRE DANS LES TÉNÉBREUSES

La Société canadienne de la Croix Rouge
Compagne pour la protection des victimes de la guerre

LE DEVOIR

Renseignements..... (514) 844-3361

Administration..... (514) 844-3361

Rédaction..... (514) 842-9628

Annonces classées..... (514) 286-1200

Publicité..... (514) 842-9645
numéro sans frais..... 1-800-363-0305

Abonnements
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.

Montréal..... (514) 844-5738
Extérieur (sans frais)..... 1-800-463-7559

Service à la clientèle LE DEVOIR
211, St-Sacrement,
Montréal QC H2Y 1X1

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

L'Eurocorps naît à La Rochelle

PARIS (Reuter) — François Mitterrand et Helmut Kohl dévoileront à La Rochelle les conditions de la mise en place du corps d'armée franco-allemand, embryon d'une défense européenne.

Le président français et le chancelier allemand, entourés de plusieurs ministres, se retrouvent aujourd'hui et demain en Charente-Maritime pour le 59e sommet franco-allemand.

Le projet de création de l'Eurocorps — fort de 35 000 hommes et opérationnel en 1995 — a été lancé en octobre. Il a suscité des réactions réservées à Londres et Washington.

Britanniques et Américains sont attachés au maintien de l'Alliance atlantique comme unique instrument de la défense de l'Europe, et hostiles à une défense européenne indépendante des États-Unis.

« La position allemande n'est pas de dire Paris ou Washington mais Washington aussi bien que Paris », a répondu hier le chancelier Kohl dans une interview au Figaro.

« Les Américains nous ont répété des années durant : Organisez-vous. Faites une défense commune en Europe. Dans un avenir prévisible, aujourd'hui ou demain, nous aurons encore besoin de l'OTAN et de la présence américaine sur notre sol. C'est la garantie de notre sécurité », a-t-il ajouté.

Roland Dumas, qui était allé à Washington le 11 mai dernier, avait affirmé que l'idée de défense européenne n'était pas une « machine de guerre » contre l'Alliance atlantique.

Le chef de la diplomatie française avait ajouté qu'il fallait « laisser prospérer l'Europe sans imaginer que cela puisse nuire à l'OTAN ».

« Il faut trouver la bonne articulation » car il n'y a pas d'incompatibilité », avait-il ajouté en affirmant que la France, qui n'est pas membre du commandement intégré de l'Alliance, n'avait aucune « arrière-pensée ».

Côté français, on précise que l'Eurocorps aura son propre commandement, mais restera « sous contrôle opérationnel » de l'OTAN, comme le sont actuellement les forces françaises.

Pour des opérations hors de la zone de l'OTAN, l'Eurocorps agira toutefois sous commandement propre.

La France et l'Allemagne disposent d'ores et déjà d'une brigade commune de quelque 4000 hommes. Elle sera le noyau de l'Eurocorps, également composé de forces françaises stationnées en Allemagne et d'effectifs allemands.

Plusieurs pays européens ont fait part de leur intérêt pour ce corps d'armée, notamment la Belgique, le Luxembourg, l'Espagne, « avec lesquels il y a eu des réflexions élargies », a dit la semaine dernière le porte-parole du quai d'Orsay.

En Allemagne, l'opposition sociale-démocrate (SPD) estime que le projet de corps d'armée franco-allemand pourrait violer la Constitution allemande.

Le SPD affirme que la Constitution interdit aux forces de la Bundeswehr d'agir hors de la zone de l'OTAN. Dans tous les sondages, l'opinion publique allemande se prononce contre l'envoi de troupes à l'étranger.

« Nous devons prendre en compte l'importance grandissante de l'Allemagne. À l'avenir, il ne sera pas possible de se contenter d'envoyer des soldats allemands pour des missions de l'ONU sans un fusil », a répondu le nouveau ministre des Affaires étrangères, Klaus Kinkel.

Le successeur de Hans-Dietrich Genscher s'est rendu dès sa nomination à Paris, lundi, pour assurer la France que l'amitié entre Paris et Bonn était l'un des « piliers » de la politique extérieure de son gouvernement. Roland Dumas lui a répondu que la rencontre de La Rochelle « apportera la preuve de cette bonne santé de la relation franco-allemande ».

La volonté du « couple franco-allemand » d'être le « moteur » de la construction européenne sera illustrée par la visite que François Mitterrand et Helmut Kohl effectueront dans une école primaire de La Rochelle, à l'occasion de la « Journée de l'Europe à l'École », vaste opération de sensibilisation des jeunes Français à l'édification de l'Europe.

Barzani en tête au scrutin kurde

IRBIL, Irak (Reuter) — Massoud Barzani, chef rebelle kurde favorable à la coexistence avec le président irakien Saddam Hussein, devance son rival Djalal Talabani selon les premiers résultats du scrutin de mardi dans le Kurdistan irakien.

Les résultats pourraient être bouleversés par ceux de la circonscription de Souleimaniah, estime-t-on de source politique.

Massoud Barzani et Djalal Talabani, les deux principaux candidats, sont en désaccord quant à l'attitude à adopter vis-à-vis de Bagdad.

Le premier prône une autonomie négociée avec Bagdad si Saddam Hussein accepte certaines conditions en matière de délimitation territoriale et de sécurité. Djalal Talabani rejette tout accord avec Bagdad tant que Saddam Hussein et son parti Baas y exercent le pouvoir.

Réunion d'urgence à Vienne sur les réfugiés yougoslaves

VIENNE (Reuter) — Gouvernements européens et agences humanitaires se réunissent demain à Vienne pour discuter du problème des réfugiés en Yougoslavie, touchée par l'exode le plus grave en Europe depuis 1945.

Toutes les parties invitées, dont la Croatie et la Slovénie, ont accepté d'y participer, a déclaré l'Autriche.

À la veille de la conférence, le pape Jean Paul II a jugé que cet exode était un « drame terrifiant comme l'Europe n'en avait pas connu depuis la fin de la Seconde guerre mondiale ».

Il a lancé un appel en faveur des milliers de personnes fuyant les combats en Bosnie-Herzégovine.

Sadako Ogata, qui dirige le Haut

Commissariat de l'ONU pour les Réfugiés (HCR), ainsi que des responsables du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et de la Communauté européenne participeront aux pourparlers de Vienne, a-t-on précisé de source autrichienne autorisée.

Selon des responsables de l'ONU, plus de 1,3 million de personnes ont été déplacées depuis le début des combats en Croatie en juin 1991. La guerre s'est étendue à la Bosnie-Herzégovine il y a trois mois.

Lorsque la minorité serbe s'est soulevée, après la proclamation d'indépendance de la Croatie et de la Slovénie le 25 juin, des milliers de personnes, femmes et enfants pour la plupart, ont commencé à gagner

des régions encore épargnées par les combats.

Quand les affrontements ont gagné la Bosnie, de nombreux Croates et Musulmans de cette république ont afflué en Croatie et en Slovénie. Ils cherchent maintenant à partir plus au nord.

Des milliers de Serbes pour leur part ont fui la Bosnie pour s'installer en Serbie.

Environ 250 000 personnes — en majorité des Croates et des Bosniaques — ont demandé l'asile à d'autres pays européens, disent des responsables de l'ONU.

La conférence de Vienne vise à faire le point sur le problème des réfugiés et coordonner l'action des pays et des agences de secours. Les

délégués discuteront également de l'aide à apporter aux deux pays accueillant la plupart de ces réfugiés, la Slovénie et la Croatie.

Zagreb déclare ne plus pouvoir faire face à la situation avec 350 000 réfugiés de Bosnie mais aussi 300 000 personnes chassées des régions de Croatie touchées par la guerre.

La Slovénie pour sa part abrite plus de 45 000 personnes dans des écoles et des baraquements. « Ils arrivent au rythme d'un millier par jour », a déclaré un responsable du gouvernement de Ljubljana.

L'exode devrait encore s'aggraver avec l'intensification des combats en Bosnie, ce qui inquiète les pays européens qui accueillent déjà de nombreux immigrants d'Europe de l'Est et

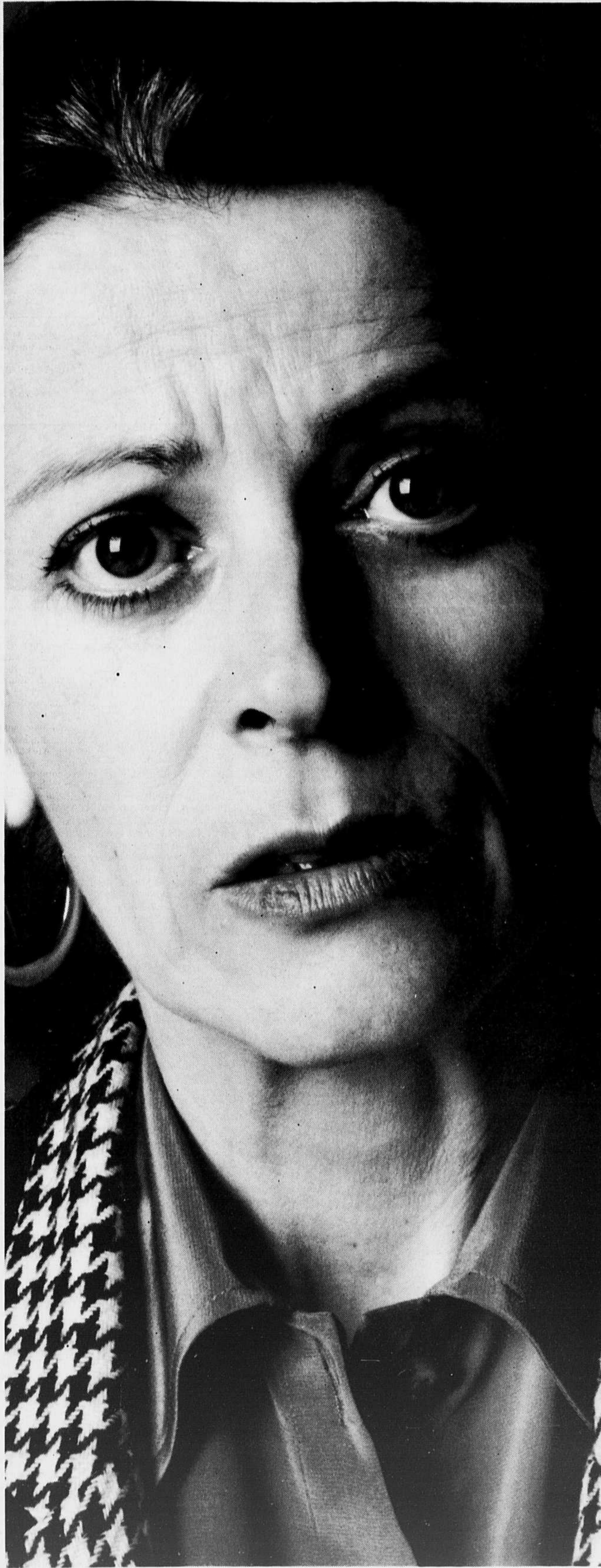
du tiers monde, estiment les agences humanitaires.

Plusieurs gouvernements craignent que ces nouveaux réfugiés ne puissent pas repartir dans l'ex-Yougoslavie.

« Ce n'est plus mon pays », déclare une Bosniaque dans un centre pour réfugiés au sud de Vienne. « Je ne fait plus partie d'un peuple qui tue les femmes et les enfants », dit-elle.

L'Allemagne a déjà accueilli 113 000 réfugiés de l'ex-Yougoslavie, des Croates pour la plupart, et elle refuse maintenant les réfugiés bosniaques dépourvus de visa.

En Suède, où se trouvent 25 000 réfugiés ex-yougoslaves, l'exigence d'un visa est en discussion.



IL NE FAUT QUE
365 JOURS
POUR PERDRE
8,5 MILLIONS
DE JOURNÉES
DE TRAVAIL.

Au Québec, en 1991, 8,5 millions de journées de travail ont été perdues à cause d'accidents de travail ou de maladies professionnelles, 1,28 milliard de dollars ont été versés en indemnités. Il y a eu 176 719 victimes d'accidents de travail, 4 226 cas de maladies professionnelles, 147 décès.

Ça ne peut plus durer.

La meilleure façon de profiter pleinement du travail, c'est encore et toujours la prévention. Car même quand on fait ce qu'on aime et qu'on a l'habitude de le faire chaque jour, tout travail peut comporter des risques, et certaines conditions de travail continuent d'être dangereuses. Qu'on soit employé ou employeur, c'est à chacun de nous qu'incombe la responsabilité de rendre la vie au travail saine et sûre, pour que le travail soit à la fois plus productif et plus valorisant. Pour tout renseignement concernant la prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles, n'hésitez pas à communiquer avec votre bureau régional de la CSST.

LA PRÉVENTION AU TRAVAIL.
UNE SIMPLE QUESTION DE SURVIE.

CSST

Commission
de la santé
et de la sécurité
du travail

ÉDITORIAL

Un autre « empire » qui s'écroule

AVEC LE DÉMANTÈLEMENT de Steinberg, un autre « empire » québécois s'effondre. Cette nouvelle victime d'une double vicissitude — celle de la récession et de la concurrence, aussi vive l'une que l'autre — porte encore un dur coup à ce que d'aucuns ont appelé le modèle québécois, connu aussi sous le nom de Québec Inc. Après la vente de Consol Bathurst et du Groupe Commerce à des intérêts étrangers; après la faillite de Lavalin et des Coopérants; après les déboires de Donohue à Matane et de Cascades à Port-Cartier; après les péripéties tragico-romanesques d'Hydro-Québec et de ses démêlés avec les Amérindiens à propos de la Baie James, la saga Steinberg, symbole de réussite québécoise depuis plus de 70 ans, inspire toute sorte de réflexions. C'est la tragédie d'un autre colosse aux pieds d'argile.

En premier lieu, il est assez ironique de relever que les acquéreurs des joyaux de « Monsieur Sam » (ainsi que l'on désigne le maître d'une dynastie bien éphémère) sont ceux-là mêmes qui, il y a près de cinq ans, ont été écartés au profit de l'armateur Michel Gaucher et de Socanav. Les premiers en lice pour cette part importante du « patrimoine » québécois ne tombe pas en des mains étrangères — entendre ontariennes — Proviso et Métro-Richelieu ont été laissés à l'écart. L'argument central, aussi valable alors qu'aujourd'hui, était le suivant : le démantèlement de Steinberg en faveur de l'une ou de chaînes québécoises existantes réduira de façon dramatique la concurrence. Ce qui, en retour, leur permettra de faire la pluie et le beau temps, aux dépens du consommateur, notamment en ce qui concerne les prix. Avec raison, les Associations de consommateurs avaient fait valoir qu'avec plus des deux tiers du marché, le nouveau géant de l'alimentation serait carrément en situation de monopole. Cinq ans plus tard, ce risque est encore plus grave. Y a-t-il moyen de le contourner ?

Dans un monde et dans un secteur où la compétition est de plus en plus féroce, il y a des avantages à regrouper ses forces et à conclure des alliances stratégiques. Au Québec, peut-être plus qu'ailleurs, cette inévitable synergie est devenue essentielle. Dans le marché alimentaire, par exemple, elle seule permet de maintenir l'accès des producteurs et des manufacturiers aux grands réseaux de distribution. Comment faire en sorte que la répartition des risques et les économies d'échelle ne soient pas, en bout de ligne, désavantageuses pour les consommateurs ? Sous le comode prétexte de nationalisme économique, les Québécois ne sont sûrement pas disposés à ce que leur panier d'épicerie leur coûte plus cher qu'en Ontario ou dans l'État de New York.

Il y a à peine trois ans, M. Gaucher gagna le marathon contre deux groupes, l'un ontarien, l'autre formé d'anciens cadres de Steinberg. Avec la bénédiction du premier ministre Bourassa et les millions de la Caisse de dépôt et placement, notre « bas de laine » multi-

liardaire investit massivement, en notre nom, dans Socanav. Ce qui donna à l'armateur montréalais les énormes moyens requis pour avaler Steinberg et devenir, aussi, épicer. Ce n'est pas une aventure patriotique, se défendait « notre » Caisse. « M. Gaucher y va pour des raisons financières, et nous aussi, assurait le porte-parole du président Jean Campeau. Si on peut en même temps participer à assurer un transfert ordonné de contrôle, tant mieux. » Mais il faut croire que la diversification des intérêts d'un entrepreneur, si brillant et audacieux soit-il, n'est pas si facile dans les faits que sur papier. Sans l'apport de la Caisse, Socanav n'aurait pu faire échec à ses concurrents de l'été 1989.

Le chef de l'opposition en profitait d'ailleurs pour mettre en garde le pre-

mière ministre, que certains amis libéraux pressaient de scinder la Caisse en deux ou trois. « Aucun homme d'affaires ambitieux du Québec n'aurait pu, à lui seul, réaliser une telle opération, note M. Parizeau, avec pertinence. Grâce à l'appui financier de la Caisse, la société Socanav aura pu la réussir. Sans l'intervention du secteur public, sans la « combinaison gagnante » du partenariat public-privé que le Québec a pris 20 ans à mettre au point, jamais on aurait pu faire échec aux convoitises ontariennes de la société Oxdon. » Montrant patte blanche et pour faire bonne mesure, M. Gaucher s'engageait même, pour 10 ans, à ne pas vendre Steinberg à des intérêts étrangers, et à en faire une multinationale de l'alimentation, « basée à Montréal ».

Gare aux intérêts des consommateurs et épargnants québécois

Dès lors, pourtant, chacun savait que le marché québécois était saturé et qu'il y avait même un joueur de trop parmi les géants de l'alimentation. Dans *La Presse*, Alain Dubuc flairait, dans le sauvetage de Steinberg, des relents de Québécois. « Comment expliquer tout cela ? se demandait-il, fin juillet. Sinon par le fait que Robert Bourassa s'approprie à déclencher des élections. En période électorale, le nationalisme est rentable. Et, dans une campagne électorale, ce sont les gestes qui comptent, pas les résultats. » Trois ans après, les faits semblent lui donner raison, comme au Syndicat des TUAC, d'ailleurs. Encore en janvier dernier, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, M. Gaucher était d'humeur fonceuse. Il promettait à ses actionnaires de réduire le fardeau de la dette et d'assurer la relance de Steinberg, d'abord en diminuant les coûts d'exploitation, puis en « repositionnant les magasins non performants ». Ce jargon obscur, assorti de

rationalisation, laissait entrevoir des lendemains douloureux.

Il y a un mois à peine, M. Gaucher assurait que Steinberg n'était pas à vendre et qu'il ne cherchait qu'à « optimiser » ses opérations. Il admettait bien qu'il « ne manque pas de Roméos, de soupriants pour les actifs ». Aux prises avec une perte de 12 millions \$ — après seulement six mois de l'exercice en cours pour Socanav, l'armateur devenu épicer confiait que les Magasins M constituent un « boulet » (même si, faut-il rappeler, l'ancien chef de cabinet de M. Bourassa, Mario Bertrand, y a fait un détour pour les relever, avant d'aller en faire autant à Télé-Métropole). Il n'excluait donc pas, le mois dernier, des « alliances » pour optimiser Steinberg.

Sans l'avouer, M. Gaucher sonnait, dès lors, le glas définitif de ce qui fut, pendant des décennies, l'empire Steinberg. « Celui qui a acheté Steinberg avec presque rien et pour seul vantage la confiance du président de la Caisse de dépôt de l'époque, Jean Campeau — qui avait fait profession de foi de garder au Québec la propriété de Steinberg — est aujourd'hui en quête de partenaires et, paradoxalement, les seuls qu'il peut trouver ne sont pas du Québec mais bien de l'Ontario », commentait Jean Pelletier, début avril. Sauf que, par un étrange retour des choses, Métro-Richelieu et Proviso veillent au grain et s'apprêtent à damer le pion au groupe ontarien Loblaw. Avec, encore une fois, la bénédiction et les millions de la Caisse de dépôt.

En effet, ce sont les nombreux millions de la Caisse qui ont permis à Socanav, avec une mince mise de fonds, d'acheter Steinberg. Mais ce sont aussi les millions accumulés dans le gros bas de laine des Québécois qui permettent aux deux nouveaux géants de l'alimentation de bouffer celui qui, naguère et jadis, était la plus importante bannière québécoise. N'y a-t-il pas là quelque chose d'un peu incestueux ? Chargée de faire fructifier les épargnes des Québécois et de contribuer au développement économique, la Caisse n'est-elle pas à la fois juge et partie, voire en énorme conflit d'intérêts, d'une part en conseillant au mieux l'agonisant Steinberg, d'autre part en aidant ses concurrents rentables à le bouffer allégrement ? Consolation de taille, toutefois : affaibli et démantelé, l'ex-géant restera propriété québécoise. Dans quel état ? Cela reste à voir.

Tout autant que la protection des consommateurs, celle des épargnants québécois est en cause dans le terrible jeu de souque à la corde pour le partage d'empires bâtis avec l'argent et le crédit des autres. Pour certains, ces considérations sont, certes, secondaires. Sans se laisser aller au masochisme, il y a là des leçons pour les grenouilles québécoises qui veulent se faire aussi grosses que les boeufs ! Québec Inc., un slogan magnifique, un vaste projet mais, surtout, une stratégie et des modes d'action à réviser de fond en comble.

GILLES LESAGE



Sylviane Tramier

La nouvelle vocation de l'OTAN

« IL EST IMPOSSIBLE de maintenir la paix, si la paix n'existe pas. » Cela tombe sous le sens. Et l'auteur de cette remarque, le secrétaire général des Nations unies, est bien placé pour savoir que la FORPRONU (Force de protection des Nations unies) se heurte à cette évidence aveuglante dans l'ex-Yougoslavie. Les combats continuent à Sarajevo et en Croatie. Le Haut Conseil des Réfugiés des Nations unies compte les personnes déplacées par ces combats : 1,2 million, la plus grande migration de masse depuis la Deuxième Guerre mondiale.

S'il est impossible de maintenir une paix inexistant, il n'est pas impensable d'envisager son rétablissement. Mais, c'est là un rôle que ne peut pas jouer une force multinationale telle que celle qui est déployée dans l'ex-Yougoslavie. Les Casques bleus ont dû abandonner le siège de l'état-major de la FORPRONU à Sarajevo et se soumettre aux barrages de contrôle des milices serbes sur leur route vers Zagreb. « Jamais les Casques bleus n'avaient été traités ainsi », a dit le général canadien McKenzie, responsable de l'opération de déploiement sur le terrain.

Devant l'impuissance de la communauté internationale à arrêter une guerre qui dure depuis bientôt un an, le projet de faire de l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique-Nord) une force de maintien ou de rétablissement de la paix gagne des partisans. Dans les réunions où les spécialistes des questions de défense et de sécurité s'interrogent sur la vocation d'une alliance militaire comme l'OTAN, après la dissolution de la menace contre laquelle elle a été instituée, on envisage de plus en plus ce scénario. L'OTAN, seule véritable organisation militaire sur le continent européen, pourrait agir avec plus d'efficacité et de rapidité qu'un contingent international assemblé par l'ONU pour maîtriser des conflits ethniques ou frontaliers. Avec la Force d'action rapide dont elle est en train de se doter, l'OTAN pourra en quelques jours dépêcher 15 000 soldats dans n'importe quel point de sa zone d'intervention.

Le secrétaire général de l'OTAN, Manfred Wörner, faisait récemment directement allusion à cette possibilité : « L'Alliance doit pouvoir mettre un jour ses moyens logistiques, son capital d'information et même ses forces à la disposition de missions de paix menées sous l'égide de l'ONU ou de la CSCE » (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe).

L'OTAN pourrait devenir en quelque sorte le bras armé de la CSCE, pour agir en cas de crise grave en Europe. La contribution de l'OTAN à la CSCE sera abordée à la prochaine réunion à Bruxelles le 26 mai des ministres de la Défense des pays de l'OTAN, et une décision pourrait être prise en juillet à Oslo, à la session de printemps de l'OTAN. La France (membre de l'OTAN mais absente du commandement intégré de l'Alliance), hostile à ce projet, est quelque peu revenue sur son opposition.

Mais, il reste bien des difficultés dans l'élaboration d'une nouvelle architecture européenne de défense et de sécurité. Des initiatives en apparence divergentes semblent tantôt oeuvrer au renforcement de l'Alliance atlantique, tantôt à son démantèlement.

Officiellement, cette semaine, la France et l'Allemagne signeront le traité donnant naissance au corps d'armée franco-allemand, fort de 35 000 hommes. Cet Eurocorps, dont on ne sait pas très bien dans quelle mesure il sera lié à l'OTAN, est l'abcès de fixation de tous les débats de doctrine qui agitent l'OTAN. Américains et Britanniques y voient une manœuvre française pour inciter

l'Allemagne à prendre ses distances par rapport à l'Alliance atlantique. Ils estiment que cette unité, dotée de son propre commandement, va nuire à la coopération entre les pays membres de l'OTAN.

Les invitations françaises et allemandes aux autres pays des Douze de se joindre à ce corps d'armée n'ont pas apaisé les soupçons. Pas plus que les nombreuses protestations de bonne foi allemandes et françaises. « Aucun soldat ne sera retiré de son affectation à l'OTAN », assurait à Bonn le ministre de la Défense, Volker Rühle.



Lettre de Paris

Paris et Bonn affirment de concert que la force franco-allemande viendra compléter, et non gêner, les dispositifs de l'OTAN et de la CSCE.

Au cours d'une réunion de responsables militaires de haut niveau à Lisbonne récemment, la France était féroce prise à partie par les représentants américains. Ils prêtaient à la France l'intention de saper la cohésion de l'OTAN. La France, quant à elle, joue les sphinx. Elle laisse entendre qu'au contraire, la création du corps d'armée franco-allemand est un pas de Paris vers l'Alliance atlantique... et une contribution majeure à la mise sur pied d'un pilier européen de défense. En matière de défense européenne, la France préconise une approche plus indépendante de Washington, et un renforcement de la seule organisation exclusivement européenne ayant compétence en matière de défense, l'UEO (Union de l'Europe de l'Ouest). Paris souhaite que l'UEO assume la responsabilité de la défense de l'Europe des Douze (67).

Ô SESITUE le corps d'armée franco-allemand dans cet organigramme ? Sous le contrôle de l'UEO ? Relève-t-il de l'OTAN ? L'UEO elle-même va-t-elle agir en coopération avec l'OTAN ? Selon quelles procédures ?

À ces questions, et à bien d'autres que se posent les membres de l'OTAN sur la nouvelle vocation de l'organisation, les réponses sont encore évasives, et les contours de la future architecture européenne de défense encore flous. Le cauchemar de Sarajevo démontre les faiblesses des dispositifs de sécurité en Europe. Les risques d'extension du conflit ne doivent pas être minimisés. Il y a un peu moins d'un an, le coup de force de Belgrade contre la Slovanie paraissait une aberration qui cesserait vite. L'Europe se mobiliserait et saurait faire entendre raison aux fauteurs de guerre. On connaît la suite.

La poussée serbe en Croatie et en Bosnie menace de porter la guerre, jusqu'ici entre populations slaves, à d'autres nations. L'Albanie, par exemple, si au Kosovo, et sa population à majorité albanaise, le conflit latent devient ouvert.

Manifestement, l'Europe n'a pas été prête à tout mettre en oeuvre, politiquement et financièrement, pour arrêter les prétentions du président serbe Slobodan Milosevic. Le secrétaire général de l'ONU est passé quant à lui bien près de baisser les bras. S'en laver les mains ne fait qu'alimenter les dissensions dans la communauté internationale. Alors, pourquoi pas l'OTAN pour arrêter le massacre en Bosnie, et l'exode massif des Bosniaques ?

LETTRES AU DEVOIR

Casseuse de « party »

MADAME Odile Tremblay, dans votre article paru dans LE DEVOIR du 9 mai 1992, vous commencez avec une mauvaise critique sur les Fêtes du 350e de Montréal. Je cite : « Je ne sais pas ce que ces festivités du 350e de Montréal, si mal barrées, nous réservent cet été, avec leurs odeurs de scandales, d'économies de bouts de chandelles, de départs fracassants et de population qui n'a pas (...) le cœur à la fête. »

Après avoir lu, qu'en pages C6-C7-C8 et en grosses lettres, comme TITRE « À notre âge, c'est le temps de lâcher son fou » « Casseuse de party ne lisez pas cette page » P.C-8.

Je me pose une question, avez-vous lu LE DEVOIR, votre journal avant de faire paraître votre article ? Quand je vois la programmation qu'on nous offre à nous, simples citoyens, et tout ça gratis durant deux jours.

Et bien, Madame, je me permets de vous dire Casseuse de party vous lirez en page C8. C'est vous les journalistes les provocateurs de trouble. Nous allons y aller aux fêtes, ça va nous remonter le moral. Bonne fête à Montréal et bravo à tous les organisateurs qui travaillent sans relâche pour faire de Montréal une ville de paix et d'amour, de fraternité.

Jeannette Lauzon
Montréal, 12 mai 1992

Lucie-Bruneau, rien à se reprocher

J'AIMERAIS VOUS parler un peu du Centre de réadaptation Lucie-Bruneau. Le centre a été un sujet de grande controverse depuis quelque temps dans les journaux. Je ne connais pas beaucoup les problèmes du centre du côté administratif, même si cela peut me concerner.

J'ai choisi de vous écrire pour vous donner un côté positif du centre. Mais, j'aimerais mettre une chose au clair. Les gens semblent confondre la Fondation Lucie-Bruneau d'où vient la controverse avec le Centre de réadaptation Lucie-Bruneau qui n'a rien à se reprocher. Je suis un bénéficiaire du centre. Je vous écris car j'aimerais vous souligner l'importance du centre pour les bénéficiaires.

Le centre dessert une clientèle variée, des gens qui ont une déficience, soit physique soit intellectuelle due à une maladie, ou une complication à la naissance, ou un accident. Les gens qui sont admis au centre sont des gens qui ont un potentiel de réadaptation afin d'améliorer leur qualité de vie.

L'objectif de plusieurs résidents, c'est de pouvoir aller vivre en logement. Pour ce faire, le centre leur fournit les outils nécessaires à leur intégration. S'assurer qu'ils ont un logement adéquat, ce qui veut dire bien accessible et adapté aux besoins de chacun. Aussi, de garantir qu'ils ont un maintien à domicile approprié. Pour d'autres, c'est le retour aux études.

Le centre nous évalue pour connaître nos besoins et fait parfois l'impossible pour nous obtenir l'équipement nécessaire qu'il faut pour atteindre notre but.

Si ce n'était du Centre de réadaptation Lucie-Bruneau, je n'aurais pu atteindre mon objectif. Je suis une personne qui a plusieurs incapacités. Sans l'aide du centre, et des gens qui ont travaillé avec moi, je ne serais jamais rendue au point où j'en suis. Tout ce que je peux vous dire, c'est que ma qualité de vie s'est beaucoup améliorée.

Je vous écris pour que vous réalisiez l'importance du centre pour les personnes handicapées. Avec la nouvelle réforme Côté, le gouvernement coupe partout et ça devient de plus en plus difficile d'obtenir les budgets nécessaires pour maintenir une qualité de service comme ils ont donnée jusqu'à présent.

Je l'espère beaucoup pour les prochains clients à venir. Présentement, une restructuration a lieu au centre. J'espère qu'ils vont pouvoir maintenir leurs bons services et que les prochains clients auront le même privilège que moi de séjourner à Lucie-Bruneau.

Randy Romain
Montréal, 6 mai 1992

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directrice : LISE BISSONNETTE
Rédacteur en chef et directeur de l'information Bernard Descôteaux
Directeur délégué à l'administration André Leclerc
Rédacteur en chef adjoint Jean Francoeur
Directeurs adjoints de l'information Pierre Cayouette, Roch Côté, Guy Deshaies
Directeur des publications spéciales Pierre Beaulieu

FAIS CE QUE DOIS

Une question de survie

LA RÉCESSION que nous vivons depuis déjà un bon bout de temps ne semble pas vouloir s'éteindre. Serait-elle pire que les précédentes ou y aurait-il autre chose qui l'alimente tel la gazoline alimente le feu ? Je ne crois pas que tous les déboires économiques qui nous affligent soient uniquement attribuables à la récession. Si cette dernière semble s'éterniser, c'est justement parce qu'il y a quelque chose d'autre de plus fondamental qui se cache derrière. Et ce quelque chose, c'est le changement lui-même. Le monde autour de nous change à une vitesse fulgurante, techniquement, économiquement et autrement. Il serait assez difficile d'obtenir un consensus sur les raisons expliquant notre manque d'opportunisme face aux changements. Il est toutefois à peu près certain que nous pourrions tous nous mettre d'accord sur au moins un point : on ne peut plus se payer le luxe de continuer à faire les choses exactement comme avant, même si notre unique but est de maintenir notre niveau de vie actuel. Ainsi qu'Alice l'a découvert au Pays des Merveilles : il faut continuer à courir pour rester en place. Nous nous devons donc de faire non seulement plus, mais aussi et surtout mieux, sinon nous risquons de ne jamais nous relever de cette dégringolade économique que nous vivons actuellement.

Mais comment ? Ici, plus qu'un consensus, c'est de bonnes idées que nous avons besoin. Je crois qu'un bon nombre de solutions se trouvent dans une meilleure utilisation du savoir-faire et des moyens technologiques que nous possédons déjà. Rares sont les pays comme le nôtre qui peuvent prétendre être à la fine pointe de la technologie moderne. Par exemple, dans mon domaine qui est celui de l'informatique, ce ne sont pas les ordinateurs ni les logiciels qui manquent. Cependant, ils sont plus souvent qu'autrement utilisés aux fins d'automatisation d'organisations, de méthodes ou de procédures inefficaces ou pour le moins boiteuses.

C'est là qu'on réalise que posséder les meilleurs outils n'est pas suffisant. Il faut changer et adapter ses façons de faire afin de profiter au maximum de ses atouts technologiques pour être plus productif. Pour certains de nos secteurs d'activité économique, je dirais même que c'est plus qu'une question de productivité. C'est pour eux une question de survie !

André Leclerc
Gatineau, 30 avril 1992